

Les massacres de Somme-Leuze en août 1914



Abbé Joseph HACHERELLE, curé

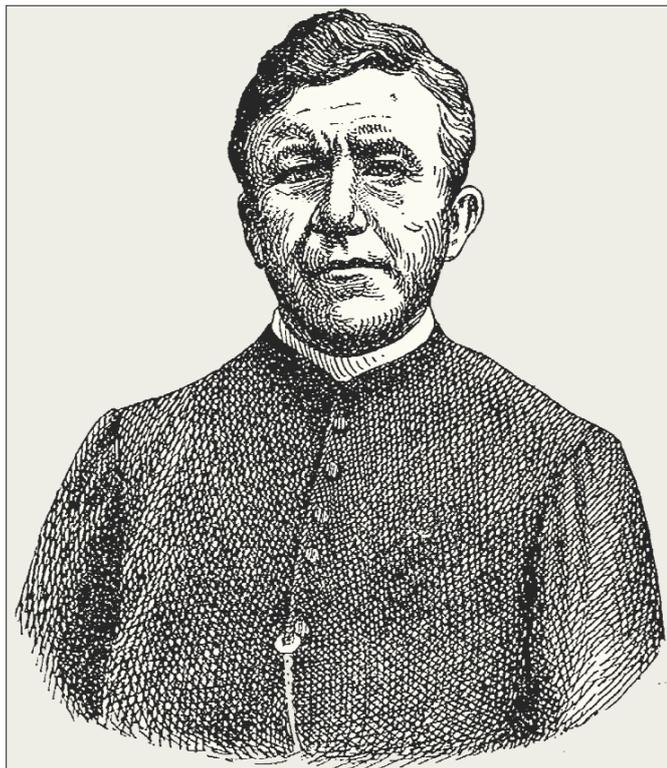
La gravure de couverture a été extraite du fascicule (de 16 pages) n° 107, p. 1697,
publié en 1919 par l'Imprimerie Nationale L. Opdebeek, éditeur à Borgerhout/Anvers
et intitulé «**LA GRANDE GUERRE**» (*histoire complète de la guerre, illustrée de nombreux portraits, gravures, cartes,
photographies, etc., seule édition à bon marché ayant paru en Belgique qui donna l'histoire complète et anecdotique
de la Grande Guerre - en tout : 120 numéros, 1.912 pages*).

Légende de la gravure: *M. Isidore Pirottin était fermier de Bayr (Somme-Leuze). Quand les Allemands mirent le feu à sa ferme, Isidore sauta par une fenêtre dans le pré juxtant pour échapper aux flammes. Il fut grièvement blessé par plusieurs balles allemandes. Des soldats de la Croix-Rouge vinrent le prendre. Ils improvisèrent une civière au moyen d'un râtelier en forme d'échelle. Ils mirent des branches sur l'échelle et un fagot comme oreiller, puis pansèrent le blessé d'une façon très sommaire. La plaie que le fermier avait en dessous du bras était horrible à voir; le bras ne tenait presque plus à l'épaule. Les soldats avisèrent un poulet mort auquel ils enlevèrent une aile et la mirent au-dessous du bras. De la chair du poulet adhérait encore à l'aile. Ils appliquèrent la partie charnue du poulet contre la partie blessée.*

Cette plaquette, éditée en deux parties (deux fois 16 pages) en 1919 par l'Imprimerie Nationale L. Opdebeek à Anvers,
a été remise en page par et pour le site www.eglise-romane-tohogne.be en mars 2013.

Les massacres de Somme-Leuze

par
l'Abbé Joseph HACHERELLE, curé



L'auteur.

Avertissement

En rédigeant cette brochure, je n'eus qu'un souci, c'était de mettre à la disposition de mes paroissiens, le récit authentique de ce qui s'est passé à Somme-Leuze, pendant les années 1914 à 1918. C'est un récit simple, facile à retenir et à faire comprendre à ceux qui, n'ayant pas été témoins des horreurs commises au passage des troupes allemandes, le liront dans quelques années, car il faut que l'on se souvienne toujours de la barbarie allemande pour la maudire. Et comment en conserver longtemps le souvenir, si on n'en possède l'histoire véridique et imprimée?

Rien ne fut laissé à l'arbitraire. Tous les faits ont été vérifiés et affirmés par des témoins oculaires dignes de foi et confirmés le 5 juin 1919 à M. le Juge de Paix de Ciney lors d'une enquête que ce Magistrat fit à Somme-Leuze, à propos des atrocités du 20 août 1914.

Somme-Leuze, le 10-6-1919.
Joseph Hacherelle,
Curé.

Notions préliminaires

Situation du village

Le village de Somme-Leuze, situé dans la province de Namur, à mi-chemin entre Barvaux-sur-Ourthe et Have-lange, à 6 km à l'ouest de Durbuy, est traversé par deux grand-routes, celle de Marche à Liège et celle de Barvaux-sur-Ourthe à Andenne.

Elles se réunissent au-dessus du village de Somme-Leuze, en un point fort élevé (258 m 52), d'où l'on découvre une vaste étendue des Ardennes luxembourgeoises et liégeoises.

À cet endroit se trouve un groupe d'une quinzaine de maisons, qui furent presque toutes brûlées. Le gros du village entoure l'église et est situé plus bas dans la vallée à 5 minutes de l'endroit sinistré.

C'est à cette situation que l'on doit de n'avoir par eu à déplorer plus de victimes lors de l'incendie. Les habitants du centre du village ont eu le temps de se sauver dans les bois.

À partir du 18 août, les troupes allemandes défilèrent nombreuses sur la route de Barvaux à Andenne mais ne stationnèrent au-dessus du village que le 19 et les jours suivants, à cause de l'encombrement aux carrefours de Méan et de Maffé. Il en passa peu par le centre du village.

Un peu d'histoire ancienne

(L'Histoire est un perpétuel recommencement.)

On dirait que le village de Somme-Leuze est marqué par la Providence pour être le théâtre de faits semblables à ceux qui s'y sont déroulés le 20 août 1914.

Avant 1676, pendant les guerres de ce temps, le presbytère et les archives qu'il contenait, de même que plusieurs maisons, furent brûlés par les armées.

« Nous étions fugitifs à cause de la guerre », rapporte un curé de ce temps. Cela se passait entre 1659 et 1676.

En octobre 1676, Jean Michel qui s'était réfugié à Grand-Han, à cause de la guerre, y mourut, et son corps fut ramené à Somme-Leuze pour y être enterré.

En octobre de la même année, Jeanne Gilsonnet, fugitive à Petite-Somme, pour le même motif, y trépassa et fut enterrée à Somme-Leuze, qui à cette époque faisait partie du Pays de Liège ; Grand-Han et Petite-Somme étaient situés au Pays du Roi ou au Luxembourg, qui était resté neutre.

La communauté se vit imposer une forte contribution de guerre et, pour garantir la somme empruntée, dut hypothéquer ses bois de la Hesnière et ses terres.

Le 12 janvier 1713, trépassa dans la paroisse Jean Maigier, soldat à Namur, dans la compagnie du Capitaine St-Georges. Il avait été blessé dans une rencontre proche du village. La chapelle de Leuze fut profanée et brûlée du temps des guerres et seulement réouverte au culte le 14 août 1739.

Qu'à l'avenir, de tels fléaux soient épargnés à notre village!



L'église.

La déclaration de guerre

Le 4 août 1914, lorsqu'on eût connaissance de la déclaration de la guerre, la population se rendit dans l'église pour implorer le secours du Très-Haut. On mobilisa l'armée; les soldats des classes anciennes furent rappelés. C'était partout la consternation et l'anxiété. Qu'allait devenir la petite armée belge lorsqu'elle rencontrerait les nombreuses troupes du Kaiser? Il fallait donc prier et on le fit de bon cœur. Deux fois par jour, jusqu'au 20 août, on se réunissait dans l'église pour y réciter le chapelet. Beaucoup d'hommes, qui jusqu'alors étaient peu fervents, prièrent avec piété et confiance et s'approchèrent fréquemment de la Ste-Table. Cette grande ferveur dura encore pendant les années 1915 et 1916, puis s'affaiblit au fur et à mesure que la richesse s'introduisit chez le cultivateur. Il y eut un renouveau de ferveur en 1916 lors de la déportation des hommes. Cela prit fin au retour des déportés. La population en général resta digne pendant toute la guerre et n'eut aucune compromission avec l'ennemi.

I.

LES MASSACRES DE SOMME-LEUZE ET L'INCENDIE DE 22 MAISONS AU PASSAGE DES ALLEMANDS LE 20 AOÛT 1914

L'invasion

Le 5 août 1914, à 9 heures du matin, des uhlands arrivèrent à Petite-Somme. Ils étaient une dizaine. Ils s'arrêtèrent auprès de la chapelle, se restaurèrent chez M. Demarche et abreuvèrent leurs montures.

Je me trouvais là en ce moment et demandai à l'officier qui les commandait s'il savait que l'état de guerre existait entre l'Allemagne et la Belgique.

L'Allemand déclara n'en rien savoir, car on ne leur avait dit qu'une chose, c'est qu'en Belgique où ils seraient en pays ami, ils devaient rechercher les soldats français. Je lui répondis qu'ils iraient loin avant de rencontrer un Français, puisqu'il n'y en avait pas en Belgique. Là-dessus, on se sépara.

Jusqu'au 19, les uhlands qui se tenaient en groupes entre Barvaux-sur-Ourthe et Rome et dans les bois de Clavier, patrouillèrent tous les environs sans rien découvrir. Les femmes qui avaient leur fils à l'armée belge, donnaient des tartines et des œufs à ces uhlands, qui passaient par petits détachements et qui paraissaient bien fatigués. Ces braves femmes, en agissant ainsi, étaient persuadées qu'elles faisaient œuvre de charité, et souhaitaient qu'on en fit autant envers leurs enfants, s'ils se trouvaient en pays ennemi.

Les sentiments de la population de Somme-Leuze étaient donc plutôt favorables à l'ennemi.

Or, comment se fait-il qu'il y eût des abominations commises par les boches le 20 août 1914? Quels motifs les Huns ont-ils mis en avant pour expliquer leur barbarie?

Nous allons les faire connaître d'après la version allemande et donner la réfutation péremptoire de leurs fausses allégations, par des témoignages authentiques recueillis auprès des témoins oculaires quelques jours après les événements.

Les prétendues causes de la tragédie

1° On a tué un motocycliste à Bayr, le 20 août 1914, à 2 h. de l'après-midi; il fut enterré par le fermier Pirottin.

2° On a tiré sur nos troupes, affirmèrent des officiers de la Croix-Rouge de la XI^e armée Kores, K.L.G. PRO-VIAN.

3° On a tiré sur le conducteur d'une automobile qui est allée se démantibuler dans une haie à quelques mètres de la maison de la V^{re} Ruelle, le long de la route de Marche.

On pourrait ajouter comme 4^e cause: les nombreuses piqûres faites par les abeilles de M. Lambert-Barzin, aux vaillants soldats du Kaiser, le 20 août à midi. En l'absence du propriétaire, ils ont volé un porc gras qu'ils ont tué pendant que d'autres soldats ouvraient des ruches à cadres pour en enlever le miel. Les abeilles poursuivirent les pillards et les piquèrent à tel point, qu'ils durent abandonner le rucher et le porc tué, qui fut retrouvé le lendemain tout gâté. Les abeilles poursuivaient encore les soldats à Méan. C'étaient des francs-tireurs d'un nouveau genre qui rendirent furieux les gourmands Boches.

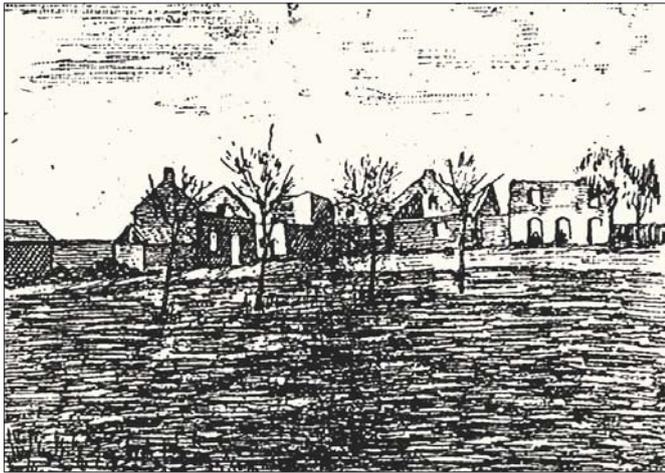
La réfutation

1° *Le motocycliste ne fut pas tué*, affirment les survivants de la famille Pirottin, et nous devons admettre comme certaines les affirmations catégoriques de ces gens honnêtes, au caractère doux, et qui n'ont jamais parlé, poussés par la haine de l'Allemand. Laissons parler M^{lle} Fulvie Pirottin, née à Petithan, le 27 juin 1892.

«Le 20 août, vers 15 heures, un soldat motocycliste vint à la ferme et demanda à boire: nous lui donnâmes immédiatement de quoi se désaltérer.

Comme il ne pouvait plus remettre sa motocyclette en marche, il la remisa dans la grange et alla rejoindre les

troupes qui passaient sur la grand-route. Nous ne le revîmes plus.



Les maisons Lallemand, Genin, Douhard C. et Jos.

Environ une heure plus tard, à l'appel d'un de nos frères qui était dans la cour avec Armand Lallemand, je me rendis à l'étable avec ma sœur Olga, épouse Jordan, pour rattacher un veau qui avait rompu son lien.

Au moment où nous sortions de l'étable, nous aperçûmes une bande de soldats qui, à travers les terres et le jardin devant la ferme, accouraient dans la direction de celle-ci en tirant des coups de fusil. Mon père qui se trouvait sur le seuil de la porte d'entrée du corps de logis, nous cria de rentrer, que les coups de fusil étaient dirigés vers nous. Nous pûmes nous réfugier dans la cuisine sans avoir été blessés. La fusillade ne fit qu'augmenter. Les balles traversaient les portes et les fenêtres de la façade. Nous nous sauvâmes dans les chambres de derrière, pensant y être en sûreté, mais la ferme était cernée et les balles pleuvaient aussi de ce côté.

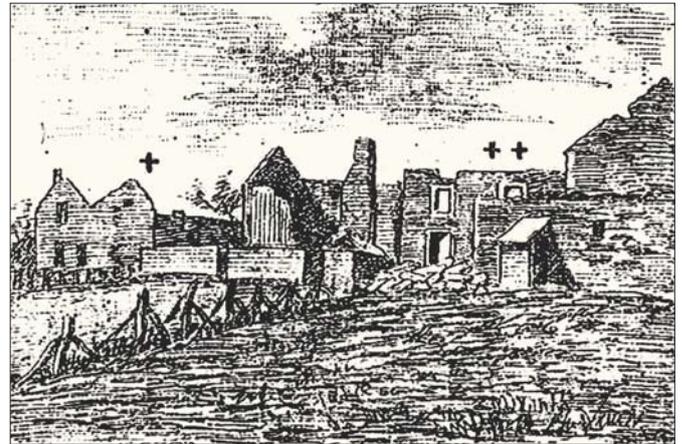
Nous descendîmes tous à la cave, mais nous y étions à peine que les soldats qui nous suivaient dans les bâtiments, mirent le feu à ceux-ci. Mon père nous dit alors qu'il valait mieux périr par les balles que d'être brûlés vifs et nous retournâmes dans les places du rez-de-chaussée que nous venions de quitter. À ce moment, des soldats entraient dans la maison en brisant les meubles et tirant des coups de fusil. Ils forcèrent la porte d'entrée de la chambre où je me trouvais et l'un d'eux me saisit par le bras en s'écriant : « Pourquoi avez-vous tiré ? ».

Nous eûmes beau protester et leur assurer qu'aucun de nous n'avait tiré, ils ne voulurent rien entendre et nous brutalisèrent comme de véritables forcenés.

Mon père sauta par une fenêtre dans le pré de la ferme ; ma sœur Maria le suivit ; mes frères Hector et Ernest avec Armand Lallemand qui tenaient ce dernier par la main ainsi que mes sœurs Olga et Elvire, sortirent par l'autre fenêtre. Ma mère qui avait aussi fui dans la prairie, cherchait par une fenêtre à me dégager des mains du soldat qui me tenait. Je parvins à lui échapper et à mon tour je sautai dans le pré. Au même instant, je vis ma mère et ma sœur Olga étendues sur le sol tout ensanglantées, ne donnant plus signe de vie. Mon père, grièvement blessé, était tombé à une dizaine de mètres des bâtiments.

Blessée très fortement à l'épaule, je fus entourée par des soldats qui me dirent qu'ils me faisaient prisonnière et

qu'ils allaient m'emmener avec eux. Ils m'obligèrent à me baisser pour franchir la clôture de ronces artificielles qui entoure le pré et m'entraînèrent sur la grand-route. À toutes les demandes que je leur adressai sur le sort de mes parents, ils se contentèrent de répondre : « Ils sont là-bas » ; en indiquant la ferme et toujours ils renouvelèrent la même question : « Pourquoi avez-vous tiré sur nous ? ».



*+ Maison Viroux, habitée par la Vve Ancia.
++ Maison Barzin-Simal.*

Des soldats de la Croix-Rouge vinrent à passer. Ils pansèrent mes plaies et me conduisirent vers le Gros-Chêne ; on m'arrêta à environ 150 mètres de la ferme ; et là, je suppliai un officier de me reconduire auprès des miens. Il consentit à descendre jusqu'à la ferme et, après une demi-heure d'attente, un autre officier vint me chercher ; en arrivant au chemin qui va de la grand-route à la ferme, il me montra une motocyclette, me demandant si je la reconnaissais comme étant celle abandonnée dans notre grange, prétendant que nous avions tué le propriétaire de cette motocyclette et que nous avions caché son cadavre.

Je vis aussi des soldats tuant un veau nous appartenant. Je fus conduite sous un frêne-pleureur qui croît dans le jardin de la ferme et, avec mes sœurs Maria et Elvire, nous y restâmes sous la garde de plusieurs soldats. Je leur demandai ce que nos parents étaient devenus. Ils nous répondirent « que notre maman était dans le salut ». Je compris qu'elle était morte. Nous montrant une croix, ils nous demandèrent si nous étions catholiques ; ils nous présentèrent à boire dans leur gourde et nous offrirent des fleurs en ricanant.

J'ignore pendant combien de temps nous sommes restées sous cet arbre. Une automobile vint nous prendre et nous conduisit d'abord vers le Gros-Chêne. Pendant un arrêt que nous fîmes sur cette route, nous vîmes passer un camion sur lequel on avait placé mon père couché sur une échelle qui avait servi de civière.

L'automobile fit un demi-tour et arrivée près de Petit-Han, l'officier qui nous accompagnait dit qu'il nous conduisait à l'ambulance de Durbuy et qu'un de mes frères suivait dans une seconde voiture.

Le bilan de cette affreuse journée a été le suivant :

Ma mère et ma sœur Olga ont été tuées.

Mon père a reçu une balle à la jambe, une au flanc et une à l'épaule ; cette dernière ayant nécessité l'amputation du bras droit. Ma sœur Maria a reçu une balle au côté droit. Ma sœur Elvire a été blessée à la cuisse. Mon frère Hector a eu le bras gauche fracturé et reçut une blessure

au flanc droit. Mon frère Ernest est mort hier des suites de la frayeur qu'il a éprouvée.»

(Extrait d'une déclaration faite par les survivants de la famille Pirottin, le 28 septembre 1914, à M. Charles Albert, bourgmestre de Durbuy et signée par les témoins oculaires.)

Comment les Boches ont soigné M. Isidore Pirottin

Le fermier de Bayr, après avoir reçu ses multiples blessures, tomba sur la prairie où son épouse et sa fille Olga gisaient sans vie, tuées par les barbares.

Des soldats de la Croix-Rouge vinrent le prendre. Ils improvisèrent une civière au moyen d'un râtelier en forme d'échelle. Ils mirent des branches sur l'échelle et un fagot comme oreiller, puis pansèrent le blessé d'une façon très sommaire.



Moulin de Bayr.

La plaie que le fermier avait en dessous du bras était horrible à voir; le bras ne tenait presque plus à l'épaule. Les soldats avisèrent un poulet mort auquel ils enlevèrent une aile et la mirent au-dessous du bras. De la chair du poulet adhérait encore à l'aile. Ils appliquèrent la partie charnue du poulet contre la partie blessée.

M. Pirottin fut ensuite couché sur l'échelle et transporté en camion, puis conduit chez M. Laffut-Boulangier où se trouvait un bureau du XI^e Kores Proviaan, etc. Cette maison ne fut pas brûlée à cause du bureau allemand qui s'y trouvait.

Le 21 août 1914, M. le Comte Adrien d'Ursel de Durbuy, qui avait établi une ambulance dans son château, ayant appris par M. le Comte René de Vaux de Petite-Somme, qu'il y avait à Somme-Leuze des blessés, y envoya son automobile pour les amener au château et les faire soigner.

M. G. Depasse, régisseur de M. le Comte Adrien d'Ursel, accompagna le chauffeur Vital Liégeois. Arrivés chez M. Laffut, M. Depasse et ses compagnons, MM. le Comte René de Vaux, Henri Gresset et le jeune Verbrugge de Durbuy virent l'échelle qui avait servi de civière. M. Pirottin était dans une chambre à l'étage. M^e Laffut-Boulangier dit à ces Messieurs: «il faut boire du cognac avant de monter, parce qu'il sent très mauvais.»

Les hommes n'acceptèrent rien et MM. Depasse et H. Gresset, Vital Liégeois et deux hommes de Somme-Leuze

montèrent auprès du blessé et lui demandèrent s'il voulait partir. Il répondit: «je souffre très fort, je ne sais si je pourrai maintenant.» Les hommes allèrent ensuite voir les cinq cadavres carbonisés dans la cave de la maison Damoiseau, puis allèrent de nouveau demander à M. Pirottin s'il était décidé à partir. Il accepta. MM. Depasse, H. Gresset et Vital Liégeois étendirent un drap de lit par terre, y déposèrent le patient et le descendirent dans la salle du café. Au même instant, on vint annoncer que M. Docquier, médecin à Maffe, arrivait en auto. On l'avait appelé pour un autre blessé. Il fut hélé et entra. Il enleva le pansement, fit chauffer de l'eau et retira l'aile du poulet qu'il jeta sur le plancher, examina la plaie et déclara qu'il y avait des vers en grand nombre. Les témoins constatèrent en effet que des vers fourmillaient dans la plaie. Le médecin dit qu'il était urgent de porter le blessé à l'ambulance et l'on partit pour Durbuy.

M. le Docteur Degraux, de Barvaux-sur-Ourthe, qui s'occupait de cette ambulance, venait de quitter le château. L'auto transporta donc le blessé à Barvaux, où M. Degraux dut désarticuler l'épaule.

M. Pirottin fit ensuite sa convalescence à Durbuy au château de M. d'Ursel.

En passant auprès de la ferme de Bayr, où l'on voyait étendus dans la prairie les cadavres de la fermière et de sa fille, M. Pirottin dit: «on m'accuse d'avoir tiré; je n'ai jamais eu en mains un fusil et je proteste contre de telles accusations», puis il s'évanouit. M. Depasse le fit revenir à lui en lui appliquant des compresses sur le front.

Les Huns ont donc tué sans motif, car il est avéré que le soldat qui avait laissé sa motocyclette à la ferme, était parti sans s'occuper de cette machine qu'il ne pouvait plus faire marcher. C'était probablement une moto qu'il aura réquisitionnée en cours de route.

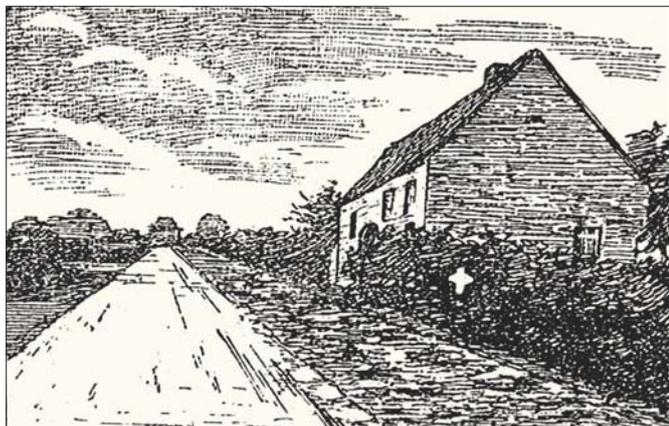
2^o Des officiers de la Croix-Rouge dirent: «on a tiré sur nos troupes!».

Quelles preuves apportèrent-ils? Aucune.

Ah! sans doute, si le soldat qui fut blessé par les plombs lorsqu'un autre soldat tirait sur les poules de Bayr, est allé se faire soigner par les médecins Boches, ceux-ci auront pu dire, en voyant les blessures faites par les plombs, «ce sont des francs-tireurs qui ont produit ces blessures en tirant avec un fusil de chasse».

Le 17 août 1914, les armes n'avaient pas encore été réquisitionnées à Somme-Leuze, ni à Petite-Somme. Le garde Lallemand qui habitait à proximité de la ferme de Bayr, au moulin de ce nom, propriété M^{me} la Comtesse de Jourda de Vaux de Petite-Somme, avait encore ses armes. Un soldat alla lui demander un fusil de chasse et des cartouches. Muni de cette arme, il remonta vers la ferme. Le fils du garde, Armand Lallemand suivit le soldat, il se cacha derrière la haie et vit les soldats qui formaient un cercle au milieu duquel se trouvaient 250 poules. Le soldat tira et tua 225 poules. À un moment donné, des plombs blessèrent un soldat qui se retira du cercle en boitant et en se tenant la jambe dans ses deux mains.

Voilà encore une œuvre à imputer aux francs-tireurs de Somme-Leuze! On n'a pas fait d'enquête et le village de Somme-Leuze renfermait donc des francs-tireurs!



Maison Ruelle et + endroit où l'auto allemande s'est abîmée dans la haie le 20-8-14 à midi.

3° On a tiré le 20 août 1914 sur une automobile à Somme-Leuze, prétendaient les Allemands.

C'est faux. Voici ce qui s'est passé :

Le 20, vers midi, une auto, montée par un chauffeur, roulait à pleine vitesse, venant de Marche et allant vers Liège.

Le chauffeur semblait dormir. Arrivée auprès de la maison de la V^{ve} Ruelle, l'auto alla se démolir dans la haie qui borde la route. Le chauffeur descendit, endossa son sac, prit son fusil et se sauva en courant vers Marche. Il rencontra deux cavaliers qui l'arrêtèrent et le ramenèrent chez M. Laffut-Boulanger où se trouvait le bureau allemand.

M. Arsène Pire était présent au moment de l'accident et n'a pas entendu tirer.

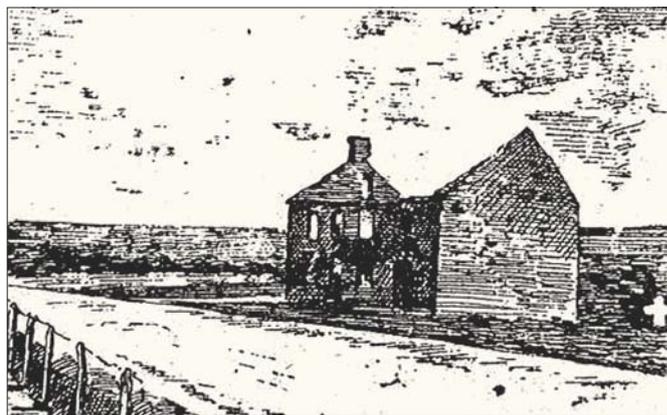
Durant l'après-midi, M. Pire, emmené comme otage, fut menacé d'être fusillé s'il ne demandait pas pardon parce qu'on avait tiré sur l'auto. Il refusa de demander pardon pour un crime dont on n'était pas coupable. « Fusillez-moi, ajouta-t-il, mais jamais je ne demanderai pardon. On n'a pas tiré, j'étais présent lorsque l'auto a été se lancer dans la haie. C'est le chauffeur seul qui est responsable. » Les soldats, furieux d'une réponse aussi fière, brutalisèrent M. Pire, le fouillèrent, lui enlevèrent ses chaussures et le mirent en joue. Il ne broncha pas. Enfin, en présence d'une attitude aussi crâne, M. Pire put reprendre ses souliers et fut remis en liberté peu après à Méan.

MM. Em. Boclinville, Bourgmestre, Ed. Ancia, Fr. Bresmal et Auguste Deresteanu étaient otages avec M. Fr. Pire ; ils furent remis en liberté à Méan vers 5 h. du soir après un très bref interrogatoire que leur fit subir un officier supérieur, qui interrogea ensuite une vingtaine de soldats. Cet officier n'a pas jugé que ces hommes eussent été coupables, car aussitôt il vint serrer la main à M. le Bourgmestre en lui disant : « Vous êtes libres, puisqu'on n'a pas tiré, retournez chez vous et occupez-vous des logements à fournir aux troupes ».

Pendant ce temps, 22 maisons brûlaient et des atrocités inouïes étaient commises par les barbares Teutons, avides de sang.

Vers 3 heures de l'après-midi du 20 août, lorsque les soldats commencèrent à tirer et à incendier la maison Gouverneur-Laffut, Rosalie Laffut, née le 13 février 1841, qui habitait avec son petit-fils Augustin Gouverneur, né le 31 mars 1900, quitta avec celui-ci sa maison en feu, pour aller se réfugier chez sa fille Thérèse Gouverneur, née le 10 août

1867. Ce fut pour ne plus revenir. Une mort affreuse était réservée à toutes les personnes qui se trouvaient chez Thérèse Gouverneur, veuve Damoiseau. À peine Rosalie Laffut et son petit-fils étaient-ils entrés chez Damoiseau que des soldats incendièrent la maison. Les habitants au nombre de six voulurent sortir. Le petit Augustin parvint à se sauver. Il courut vers le jardin et fut tué net par une balle qu'il reçut dans le dos. Il resta étendu dans le jardin. Des soldats s'approchèrent, retournèrent le cadavre, le poussèrent du pied pour s'assurer si Augustin vivait encore, puis, ayant constaté que la mort avait accompli son œuvre, s'en allèrent.



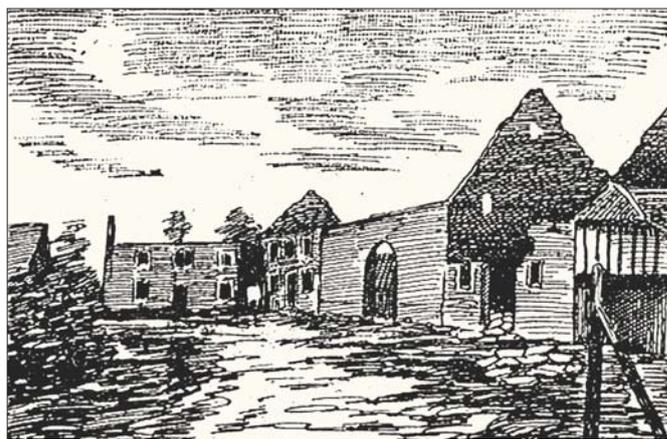
Maison Damoiseau.

Les soldats firent rentrer la vieille Laffut avec sa fille Thérèse et les enfants de celle-ci : Marie, née le 6 septembre 1895 ; Laurence, née le 20 décembre 1898 et Henriette, née le 15 février 1903. La porte fut refermée sur les malheureuses qui descendirent à la cave. Celle-ci avait pour voûte un simple plancher qui fut tôt brûlé et les cinq femmes furent carbonisées dans la cave. Le 22, lorsqu'on voulut procéder à l'enterrement des cadavres, on ne trouva que des os épars et des tas de chairs difformes que l'on fut obligé de prendre avec des pelles pour les déposer dans des caisses que l'on transporta au cimetière.

Un témoin de ces atrocités

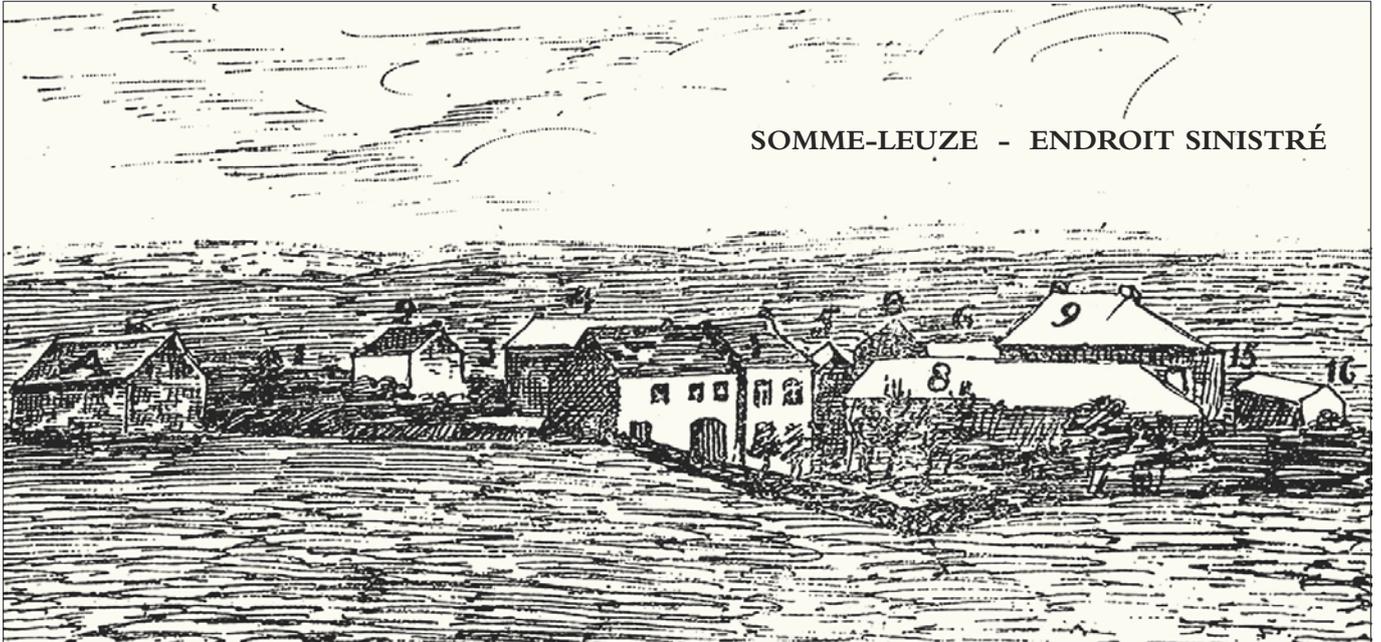
M^{me} Lesenfants, faite prisonnière au début de l'incendie, avait été emmenée auprès de la maison Damoiseau. Elle vit sortir les victimes puis les vit rentrer dans la maison, repoussées par les Barbares qui refermèrent la porte brutalement. Elle vit tomber également Augustin Gouverneur.

Incendie de la ferme de Bayr



La ferme de Bayr.

SOMME-LEUZE - ENDROIT SINISTRÉ



1. Emplacement de la maison de M. Jos. Douhard ; 2. Maison de M. Camille Douhard ; 3. Emplacement de la maison de M. Emile Genin ; 4. Maison de M. Jean Lallemand ; 5. Maison Damoiseau où cinq femmes furent repoussées dans les flammes ; 6. Maison de M. Deresteau ; 7. Emplacement de la maison de la Vve Gouverneur-Laffut ; 8. Maison de M. Barzin Lambert ; 9. Maison de M. Emile Boulanger ; 15. Emplacement de la maison de M. Fr. Colla ; 16. Maison de la Vve Chabottier. — La maison marquée d'une + est celle de M. Laffut-Boulanger, à la jonction des deux grand-routes. Elle fut préservée. La grand-route de Barvaux à Andenne passe entre les nos 5 et 7 vers A.

C'est alors que les Huns, ivres de carnage, se rendirent à la ferme de Bayr qu'ils incendièrent. Ils descendaient la route de Durbuy, en courant et en hurlant comme des sauvages. Ils épargnèrent la maison Lesenfants qui est à mi-chemin entre les maisons incendiées au-dessus du village et la ferme de Bayr. Nous savons comment ils ont massacré la fermière, Marie Beguin, née le 28 août 1860, et sa fille Olga, née le 15 avril 1899.

Marie Beguin avait déjà le 17 des pressentiments que des malheurs menaçaient sa famille. Depuis quelques jours, les soldats se montraient brutaux et réquisitionnaient tout. Las de toutes ces méchancetés, les habitants de Bayr se réfugièrent à Petite-Somme chez un parent. Etonné de les voir là, je leur demandai pourquoi ils avaient abandonné la ferme et la fermière répondit : « Nous ne pouvons plus rester ; les soldats nous font subir toutes sortes de vexations ; ils sont tellement méchants qu'ils nous tueront ».

Les fermiers revinrent vers 14 heures ; ils trouvèrent une fenêtre brisée ; on leur avait enlevé du beurre, des œufs et du lard. Un écrit allemand se trouvait sur la table. On n'eut pas l'occasion de le faire traduire et il resta dans les flammes.

En passant auprès de la ferme à midi, je vis les soldats occupés à enlever les plumes aux 225 poules tuées avec le fusil du garde Lallemand. Les soldats ne me dirent rien lorsque je traversais leurs rangs pour rentrer au village.

Incendie du Long-Batty

De là, après avoir tué les deux femmes à Bayr, le 20 à 3 h. de l'après-midi, blessé grièvement le fermier Isidore Pirottin, né le 1^{er} novembre 1859 ; ses filles Fulvie, née le 27 juin 1892 ; Maria, née le 23 février 1894 ; Elvire, née le 19 mai 1896, et son fils Hector, né le 9 décembre 1901, les brutes allemandes allèrent incendier les maisons du Long-Batty et le Moulin de Somme que les habitants avaient évacués avant l'arrivée des barbares.

Meurtre du petit Maurice Pickart, âgé de 3 ½ ans

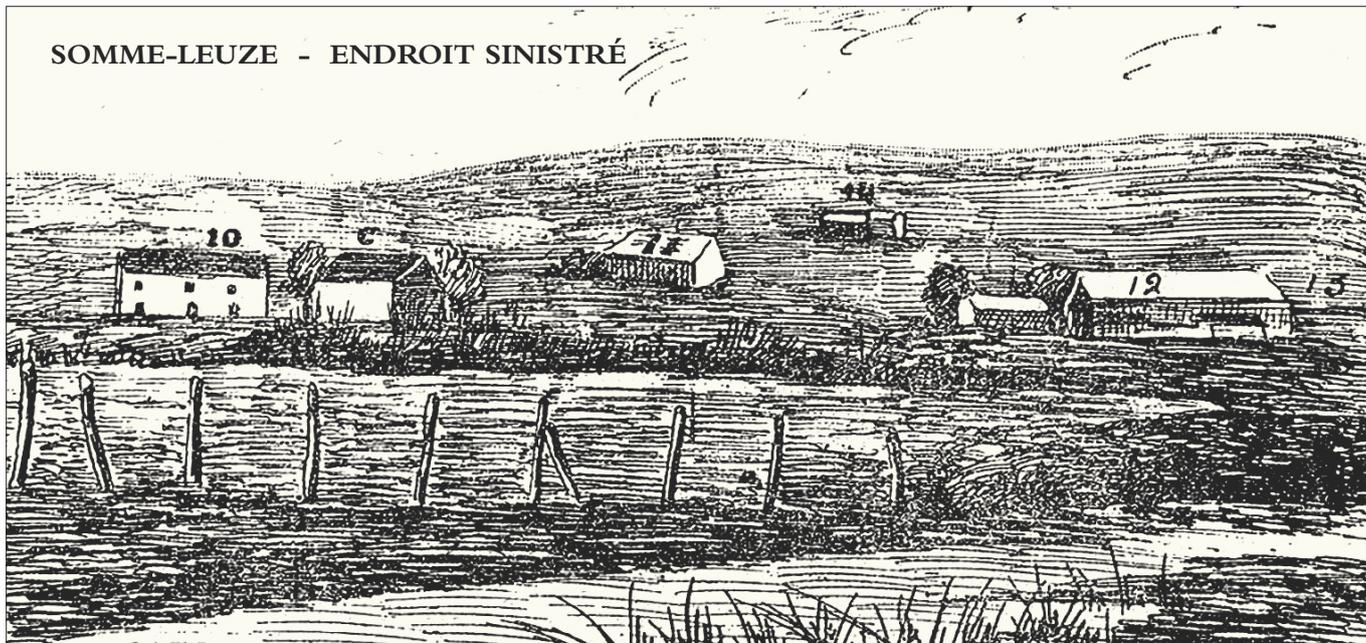
Ces bêtes féroces se répandirent dans les campagnes et arrivèrent à « Marvichamp », non loin de la ferme de Bayr et du moulin de Somme-Leuze. Ils trouvèrent Alphonse Pickart occupé à faucher de l'avoine, entouré de toute sa famille ; sa femme Marie Ancia venait d'arriver avec ses enfants, portant le café à son mari. Pendant ce temps, la maison Pickart fut incendiée.

En arrivant auprès d'Alphonse Pickart, les Boches hurlaient comme des bêtes fauves en courant. Le petit Maurice Pickart, âgé de 3 ½ ans, se tenait couché dans une touffe de graminées auprès de son père pendant que les soldats tiraient dans les champs. L'enfant disait : « Les Allemands ne me verront pas et ne me tueront pas ». Hélas ! le pauvre enfant ne se croyait pas si proche de sa mort ! Le tigre, en abordant Pickart, tirèrent à bout portant et tuèrent le petit Maurice qui s'était réfugié entre les jambes de son père en voyant accourir les fauves à face humaine. Alphonse Pickart, né le 29 août 1879, fut blessé gravement à la jambe, d'une balle tirée de près. Les soldats demandèrent à la victime, qui hurlait de douleur et qui perdait du sang en abondance, s'il ne voulait pas être tué à coups de crosse de fusil.

Marie Ancia, l'épouse de Pickart, se jeta à genoux et implora la pitié des monstres teutons. Ils s'en allèrent tirailler dans les champs sur les personnes du village qui fuyaient, après avoir mis une sentinelle à côté du cadavre du petit Maurice. Revenus auprès du blessé, les soldats prirent les chapeaux de Maurice et d'Alphonse au bout de leurs baïonnettes et les jetèrent en l'air en ricanant. Les cannibales du fond de l'Afrique n'en auraient pas fait autant avant d'égorger leurs victimes.

Après le départ des soldats qui laissèrent le blessé sans soins, Marie Ancia laissa son fils aîné, Adolphe Pickart, âgé de 6 ans, auprès de son père et courut au village pour ré-

SOMME-LEUZE - ENDROIT SINISTRÉ



10. Maison de M. Barthélemy Barzin; 11. Maison de M. Dubuisson; 12. Maison de Mme Vve Antoine; 13. Emplacement de la maison de Mlle Maria Gérardi; 14. Le moulin de Somme-Leuze. — La grand-route de Marche longe les n^{os} 9 - 10 - 12 - 13. Les maisons du Long-Batty et Bayr sont plus bas aux environs du moulin.

clamer du secours. Elle ne trouva personne. Tout le monde avait fui. Portant sur ses bras sa petite Germaine, âgée de 2 ans, l'épouse Pickart se rendit à Bonsin, à travers bois, chez son beau-frère M. Leroy. Elle arriva pendant la soirée. M. Leroy n'osa se rendre à Somme-Leuze. La femme Pickart revint auprès de son mari. Il commençait à faire clair lorsqu'elle arriva à Bayr. Les Allemands occupaient toute la grand-route de Petit-Han au Gros-Chêne. Prise de peur, elle n'osa traverser leurs rangs et retourna à Bonsin. Enfin M. Leroy se décida à accompagner sa belle-sœur. Profitant d'un moment où la route était libre, ils arrivèrent à Marvichamp.

Pendant la nuit, éclairé par les lueurs sinistres de l'incendie de la ferme de Bayr, le petit Adolphe fit plusieurs fois le voyage au ruisseau «la Somme», pour y puiser de l'eau dans la cruche qui avait servi, la veille, à porter le café. Le blessé était fort altéré et réclamait toujours à boire. Vers 10 h. du matin, les habitants se hasardèrent à rentrer au village et l'épouse Pickart fit transporter son mari chez son frère, M. Adolphe Pickart, où on étendit Alphonse sur une paillasse.

L'auto de M. le Comte d'Ursel de Durbuy vint pendant la journée du 22 prendre le blessé pour le conduire à Barvaux, où M. le Docteur Degraux fit le pansement de sa blessure, puis le blessé fut transporté à l'ambulance de Durbuy, où l'on fit l'amputation de la jambe. Pickart ne survécut pas à l'opération. Il mourut, après avoir reçu chrétiennement les sacrements, le 24 août 1914, âgé de 35 ans.

Dira-t-on aussi qu'Alphonse Pickart avait tiré sur les troupes avec sa faux? Et le petit Maurice, âgé de 3 ½ ans était-il aussi un franc-tireur?

La Kultur allemande est seule capable d'inventer de pareils prétextes, pour couvrir les forfaits des hordes de forcenés, qu'elle avait envoyés en Belgique, pour terroriser les populations paisibles de nos campagnes.

Pendant que cette terrible tragédie se déroulait, les Boches arrêtaient dans leur demeure neuf otages qui, après bien des souffrances et des mauvais traitements, furent emmenés à Soltau où ils restèrent plusieurs mois. Les otages à qui on avait dit qu'ils seraient mis en liberté le même jour, dès qu'ils auraient vu le colonel, n'eurent jamais occasion de rencontrer cet officier, qui avait délivré M. le Bourgmestre et ses compagnons. Ils eurent affaire à des bandits qui les menacèrent plus de cent fois de les fusiller et qui les maltraitèrent d'odieuse façon à Barvaux-sur-Ourthe le 21 août 1914. Il ne subirent aucun interrogatoire ni en cours de route, ni en Allemagne.

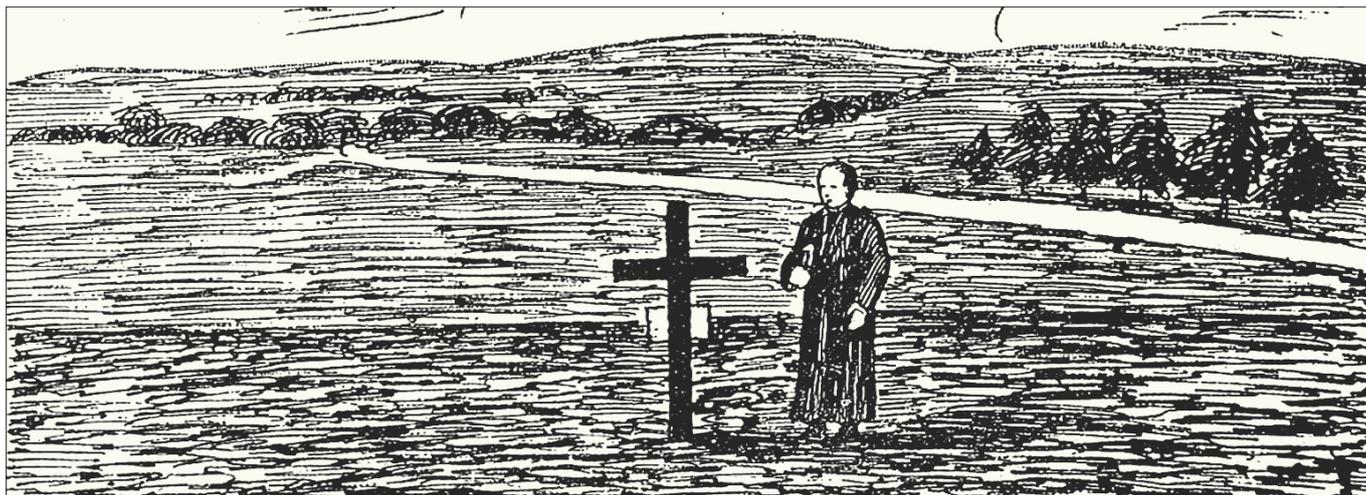
Les otages étaient: MM. Barzin Barthélemy, né le 6 avril 1851; Colla Joseph, né le 17 avril 1854; Colla François, né le 18 février 1877; Gaspard Faustin, né le 15 mai 1897; Hacherelle Jos., curé, né le 14 novembre 1867; Jamotton Joseph, né le 3 octobre 1897; Lesenfants Alex, né le 23 avril 1871; Limet Arthur, instituteur, né le 30 octobre 1870; Sibret Charles, né le 5 juin 1875.

La fuite des habitants

Déjà le 19, les Damoiseau, qui furent brûlées vives le 20 dans leur maison, s'étaient sauvées dans les bois, à cause de la méchanceté des soldats qui réclamaient de l'eau et des vivres que ces femmes ne pouvaient leur procurer. Cette partie du village, fort élevée, n'est alimentée que par une petite fontaine qui fut vite à sec. Ces personnes rentrèrent le 20 à midi. Ce fut pour leur malheur. Le 19, un bataillon n^o 11 du Königlich Preussische Kurhessischer train, venu de Cassel, avait pris possession du village à 3 h. de l'après-midi.

Deux officiers se présentèrent au presbytère pour saisir la caisse de l'église. Elle était vide. Ils allèrent de ce pas saisir la caisse communale chez le Receveur, qui habite Enneilles. Ils ne trouvèrent que 100 francs, qu'ils empochèrent.

MARVICHAMP



La croix est plantée à la place où le petit Maurice Pickart, âgé de 3 ans 1/2, fut tué et son frère grièvement blessé. On voit la route qui va de Barvaux vers le Gros-Chêne, en longeant la ferme de Bayr. On remarque près de Bayr la route du Long-Batty vers Somme-Leuze. La Somme coule entre Bayr et «Marvichamp».

La garde fut établie chez M. Emile Daine. Les fusils y furent apportés et brisés. M. le Bourgmestre fut otage à la garde jusqu'à minuit. Pendant ce temps, on pillait son cabaret. Au presbytère se tenaient le capitaine Fritsch et quelques officiers. La sentinelle qui était au presbytère me dit :

– La guerre est une chose terrible; on tue les civils, on brûle les maisons. Je croyais que la guerre se faisait seulement soldat contre soldat.

Cette sentinelle avait été témoin de l'incendie de Grandmenil et des massacres des civils de ce village.

Un soldat dit ce même soir à M. Zéphirin Barzin :

– Demain, on brûlera ton village.

Il y avait donc préméditation chez les Boches. Il fallait incendier par tactique, pour encourager les soldats et effrayer la population. L'endroit choisi était bien situé pour cela. L'incendie pouvait être vu de très loin dans les Ardennes et même jusque Marloie. Il ne fut question cependant des francs-tireurs que le 20 août 1914.

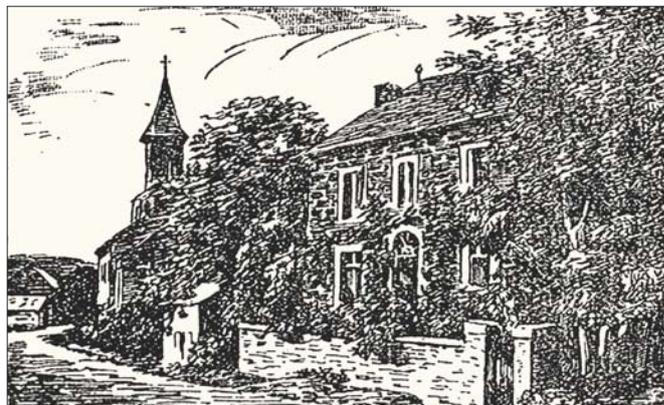
Quelques jours après la tragédie de Somme-Leuze, une affiche annonçant «un grand combat à Somme-Leuze et à Briscol et la capture de nombreux prisonniers», fut apposée sur les murs de Melreux. Tout cela était donc organisé et Somme-Leuze fournit 22 maisons qui furent incendiées, 11 civils qui furent fusillés ou brûlés vifs, 10 blessés et 9 prisonniers.

Les habitants, en voyant les agissements des soldats, le 19, n'étaient pas rassurés, surtout lorsqu'on eût appris ce que le soldat avait dit sans aucun motif, à M. Z. Barzin : «Demain, on brûlera ton village». Or donc, dès qu'on entendit tirer les premiers coups de fusil, vers 3 h. de l'après-midi, et que l'on vit de la fumée s'élever au-dessus du village, les habitants quittèrent leurs demeures et s'enfuirent de tous côtés, dans les bois et vers les villages voisins, où ils passèrent la nuit. Ceux qui restèrent, payèrent leur courage par un voyage en Allemagne.

Des balles sifflaient de tous côtés. M. Jos. Barzin eut son chapeau troué par une balle. La V^{ve} Cibour-Dussart, qui s'en allait péniblement vers Enneilles en traînant derrière elle une jeune chèvre, faillit être tuée auprès du bois des Fys: sa chèvre fut transpercée par une balle et périt à En-

neilles.

Jos. Lallemand fut blessé au poignet par une balle; Louis Randaxhe fut atteint au pied sur le seuil de sa maison; l'épouse de M. Fr. Colla, Louise Chabottier, reçut une balle dans le bras. Lambert Kaye et son épouse passaient au-dessous d'un fil de fer d'une clôture quand une balle vint labourer la terre entre eux. Une autre balle destinée à mon neveu Jos. Hacherelle, creusa un trou dans une pierre de taille de l'auberge Collard.



Le presbytère.

Le presbytère s'emplit de paroissiens qui venaient implorer la protection du curé. Ils apportaient leurs vêtements et ce qu'ils espéraient pouvoir être mis en sûreté.

Hélas! Je ne pouvais bien faire peu de chose pour la sécurité de mes paroissiens, puisque je fus moi-même arrêté peu après comme otage.

M. Laurent Pélerin chargea sa vieille mère sur son dos et la porta à Enneilles. M. Léon Ancia qui habitait au Long-Batty accomplit le même acte de piété filiale. Il travaillait à la ferme du moulin de Petite-Somme depuis le matin; après avoir pris le repas de midi, il dit à la fermière qu'il ne pouvait plus rester parce qu'il pressentait du danger pour sa vieille mère infirme, qu'il avait laissée seule au logis. À peine arrivé chez lui, il entendit une vive fusillade et aperçut les flammes qui dévoraient les maisons au-dessus du village.

Pour ne pas effrayer sa mère, il lui dit :

– Maman, nous irons chez ma sœur Clémentine.

(Celle-ci habite une maison à l'écart assez loin du centre du village). M^{me} Ancia ne pouvant marcher, Léon la chargea sur ses épaules en lui recommandant de ne pas regarder en arrière, de peur qu'elle ne vît l'incendie. Ils s'en allèrent par le moulin de Somme-Leuze, en s'abritant derrière les haies. Les balles sifflaient à leurs oreilles. À peine arrivés à la «Cesse Cassal», Léon vit la maison de sa mère qui brûlait.

Après bien des fatigues, il arriva à «Montet» chez sa sœur, où sa vieille mère fut mise en sûreté.

Si Enée s'est rendu célèbre lors de la prise de la ville de Troie, en sauvant des flammes son vieux père Anchise en le portant sur ses épaules, pourquoi ne rappellerions-nous pas ces beaux traits de piété filiale posés par MM. Laurent Pélerin et Léon Ancia? Honneur à ces bons fils pour leur dévouement envers leurs parents.



Maison Boulanger Emile.

Pendant ce temps, M^{me} Lesenfants, née Thérèse Thomas, fut obligée de parcourir le village pour aller dire aux hommes de se rendre auprès de la maison Boulanger, pour lever les bras en signe de demande de pardon. Elle ne rencontra que MM. Victor Collard, Emile Daine, son fils Nestor et Simon Antoine. Ils se rendirent au lieu fixé non sans quelques appréhensions. Arrivés auprès de l'auto en panne, ils levèrent les bras et puis on les renvoya.

À 8 h. du soir, M^{me} Lesenfants, qui avait été arrêtée à 2 h. de l'après-midi et qui avait vu repousser les Damoiseau dans le feu, fut remise en liberté et rentra chez elle où elle trouva l'épouse de Fr. Colla qui avait été blessée au bras par une balle.

Le soir, le spectacle était effrayant. Les soldats tirèrent de nouveau sur la maison de M. Emile Boulanger pour achever de la brûler. Le bétail avait été en hâte chassé dans les

prairies et les vaches laitières n'ayant pas été traites beuglaient lugubrement de douleur; les chiens, restés à la chaîne faisaient entendre de tristes aboiements, et pendant ce temps, les personnes qui s'étaient réfugiées le long du ruisseau «la Somme» cachées dans les aulnes, et celles qui se tenaient dans les bois de Fys, éclairées par les sinistres lueurs de l'incendie, croyaient à tout moment que leur dernière heure était venue.

Le moindre bruit produit par le gibier les remplissait de terreur. Il leur semblait venir des Allemands. Le bœuf de M. Randaxhe, laissé en liberté auprès du bois agitait la chaîne qu'il portait au cou. Il s'introduisit dans le bois. Les branches craquaient sous ses pas et le bruit qu'il faisait en s'avancant sous la ramée, était tel que les réfugiés crurent qu'une patrouille arrivait. On se concerta sur le meilleur parti à prendre. Les uns opinaient pour la fuite, les autres voulurent attendre. M. Eugène Laffut fut plus hardi, alla en reconnaissance et aperçut le bœuf. On rit de l'aventure au campement, malgré les angoisses du moment. Il faisait un brouillard intense et les fugitifs grelotaient de froid.

Enfin le jour arriva et quelques hommes courageux se hasardèrent de rentrer au village pour s'occuper des soins à donner au bétail. Ils visitèrent sommairement les maisons restées intactes et dont les portes étaient larges ouvertes, pour s'assurer s'il n'y avait pas de victimes. Tout était resté dans le même état que la veille. Les soldats, campés auprès du jardin de M. Boulanger, n'étaient pas descendus au village pendant la nuit.

La contribution de guerre

M. l'échevin Firmin Fourneau rentra chez lui vers 7 h. du matin. Bientôt arrive une auto amenant un officier et des soldats. Ils cherchaient M. le Bourgmestre pour réclamer une contribution de guerre. Ne l'ayant pas trouvé, ils se firent conduire chez M. l'échevin Fourneau.

On bouscula ce dernier et on lui ordonna de remplacer M. le Bourgmestre pour agir au nom de la commune.

Les soldats arrêtaient deux vieillards, MM. Jos. Laval et Charles de Maloteau, qu'ils conduisirent au milieu du village. Ils étaient otages... On leur fit lever les bras, pendant que l'officier conduisait M. l'échevin en auto auprès des maisons incendiées. «Voilà, dit cet officier, ce qu'ont fait faire les francs-tireurs.» Puis M. Fourneau fut transporté à Marche. On le mit en présence du Général de l'«Armee-intendantur der 111 Armee». Il fut bousculé puis interrogé sommairement, ensuite on l'enferma pendant des heures à la prison de Marche où il était en compagnie de M. le Curé de Marenne. De nouveau, il comparut devant le Général qui exigea une contribution de guerre de 10.000 frs.

M. Fourneau fit remarquer qu'il lui était impossible de fournir pareille somme à lui seul, et de la trouver chez les habitants vu que plus personne n'était au village. Après plusieurs pourparlers, le Général consentit à recevoir 4.000 frs. M. l'échevin demande un écrit à exhiber à l'occasion, pour certifier qu'il avait dû verser les 4.000 frs. On lui remit une feuille portant ces mots :

La Commune Somme-Leuze doit payer la somme de 4.000 frs (quatre mille francs) payable demain le matin à 7 heures devant la maison de Firmin Fourneau. Si la somme ne sera à la place susdite, tout le village sera brûlé.

*Le général en chef des troupes Allemandes,
O.b., R. Lem Lieut. Often S.S.R.*

M. Fourneau, muni de cette pièce, voulut en prendre connaissance avant de sortir. Il chercha ses lorgnons dans sa poche. Des soldats croyant qu'il voulait prendre un revolver, se précipitèrent sur lui, et quand on vit qu'au lieu d'une arme, il exhibait d'inoffensifs lorgnons, le tribunal éclata de rire, puis on congédia M. l'Échevin, qui exténué de fatigue revint vers Somme-Leuze. Un officier qui fait partie du tribunal, vint en auto vers Baillonville. Il fit monter M. Fourneau et le déposa à la Barrière de Baillonville.

Arrivé à Somme-Leuze, M. Fourneau conta ses angoisses à son voisin M. Berthold Collin, qui lui dit que l'on pourrait trouver les 4.000 frs auprès des habitants cachés chez M. Auguste Dewar, à Leuze. Il se chargea d'y aller pendant que M. l'Échevin prenait un peu de repos. La somme fut vite réunie et on attendit les Huns qui devaient venir le lendemain matin pour prendre livraison de l'argent.

M. Fourneau, par son sang-froid, a gagné 6.000 frs à la commune et l'a sauvée d'un grand péril. Il mérite notre reconnaissance et celle de tous les habitants. Un cordial merci également à tous ceux qui ont contribué à parfaire la somme exigée.

Le versement de la contribution

Le 22 août, vers 8 h. du matin, 200 soldats vinrent cerner la maison de M. Fourneau. Ils la visitèrent de fond en comble, ne découvrirent rien de suspect. M. l'Échevin était tenu en respect par des soldats. Enfin arrive un officier en automobile. «Avez-vous la somme exigée? dit-il». «Oui», répondit M. Fourneau. La somme de 4.000 francs fut versée et comptée. M. l'Échevin demanda un reçu. On le lui accorda et il faut ainsi libellé:

Reçu du remplaçant du maire du village de Somme-Leuze, la somme de 4.000 frs. Comme contribution.

*(s.) Thomas Lieutenant.
12^e compagnie, 103^e régiment.
i.v. du « Armee Ober Kommandantur »*

Les Huns s'en allèrent en riant. Ils avaient incendié, massacré et volé. Ils pouvaient être contents. N'était-ce pas pour cela qu'ils étaient venus en Belgique? – La Kultur allemande était satisfaite!

Retour des troupes, après la prise de Namur

Les soldats qui avaient logé le 19 août à Somme-Leuze revinrent y loger la nuit du 22 au 23. Le capitaine Fritsch de Cassel avec quelques officiers élurent domicile au presbytère qui était abandonné depuis mon départ.

Cet officier s'informa dans le village de ce qui m'était arrivé et paraissait en être affligé. «C'est dommage, disait-il, M. le Curé nous avait bien reçu à notre passage.»

Il inscrivit sur la porte de la cave la défense de prendre du vin. M. Fritsch avait logé chez moi le 19 avec 4 officiers subalternes.

Ils partirent le 23 au matin. Ils se rendaient en Russie, disaient-ils.

Le mardi suivant, 5.000 artilleurs de retour de Namur, logèrent au village. Des soldats du 83^e régiment d'infanterie pénétrèrent dans l'église. Ils y logèrent une nuit. Ils avaient apporté dans l'église une grande quantité de paille



Hutte dans laquelle se cachaient des soldats français au bois d'On, près de Sclay.

et de foin. L'église ne fut pas dégradée. Un soldat cependant avait déposé des ordures dans le seau à eau bénite. C'est la seule vilénie qu'on eût à déplorer. Pendant la nuit, ils avaient allumé tous les quinquets, les cierges et les bougies qu'ils avaient trouvés sur les autels. La sacristie, le maître-autel et le tabernacle avaient été respectés.

Après leur départ, quelques hommes de bonne volonté nettoyaient à l'église où régnait une odeur épouvantable.

Ceux qui avaient passé la nuit au presbytère ne l'avaient pas aussi bien respecté que les précédents. Ils en enlevèrent plusieurs objets auxquels je tenais beaucoup et emportèrent du vin et des provisions ainsi que du linge.

Le lendemain dans la matinée, ils s'en allèrent vers Petit-Han et Grand-Han.

Les habitations furent respectées et les habitants n'eurent point à subir de mauvais traitements de la part de ces soldats.

Une alerte

Un camion-automobile prend feu au milieu du village.

Après le départ des artilleurs, on ne vit plus au village aucun groupe de soldats, sinon le 7 octobre 1916, lors de la réquisition des hommes, et à partir du 1^{er} novembre 1918, jusqu'à la fin de leur retour en Allemagne, des autos passaient sur les grand-routes, sans s'arrêter.

Au commencement du mois d'octobre 1914, un autocamion, conduisant de Liège à Arlon du matériel de télégraphie et un tonneau de benzine, prit feu auprès de la maison de M. Hubert Guissart, non loin de l'endroit, où le 20 août précédent, une automobile s'était jetée dans une haie.



x Maison Pickart-Ancia – xx Maison Simal-Culot.

Quelques habitants se souvenant encore des misères suscitées au village à cause du premier accident, s'enfuirent de nouveau. C'était dans la matinée.

Cependant, l'affolement cessa lorsque l'on vit que les conducteurs du camion n'étaient pas animés de mauvaises intentions. Les fuyards revinrent peu à peu, et cet incident n'eut pas d'autres suites.

Le calme se rétablit insensiblement au village, jusqu'au 8 décembre 1916, jour de triste mémoire où on déporta les hommes à Soltau.

II.

LE CALVAIRE DES OTAGES OU PRISONNIERS CIVILS DE SOMME-LEUZE

L'arrestation

20 août 1914.

1^{ER} GROUPE

Vers 14 h., le 20 août 1914, avant que les atrocités se commissent, des soldats étaient à la recherche des otages. Des officiers de la Croix-Rouge, à cheval, vinrent arrêter M. le Bourgmestre, Emile Bonclinville, son beau-frère et voisin, M. Edouard Ancia, MM. François Bresmal-Barzin et Arsène Pire. Ils furent conduits auprès de l'auto en panne.

Nous avons vu plus haut comment ils eurent la chance d'être bientôt délivrés à Méan.

En cours de route, M. Auguste Derestean, qui avait été pris chez lui, fut adjoint à ce premier groupe d'otages.

Ces hommes revinrent à travers champs à la ferme de Leuze où ils se tinrent cachés. On les avait déliés au Marlou avant de monter au Gros-Chêne.

2^E GROUPE

À 3 heures de l'après-midi, un officier, revolver au poing, et quatre soldats baïonnette au canon du fusil, arrêtaient M. l'Instituteur Arthur Limet dans sa demeure et l'amènèrent au presbytère.

L'officier me dit: «C'est la coutume, quand on tire sur les troupes, de prendre comme otages le Bourgmestre, l'Instituteur et le Curé; vous viendrez avec moi au-dessus du village et dès que vous aurez vu le Colonel vous serez mis en liberté».

J'étais en pantoufles; je demandai la permission de chausser mes souliers; «C'est inutile, répéta-t-il, vous n'irez pas plus loin que le dessus du village et dès que vous aurez vu le Colonel, vous serez mis en liberté.»

Je me chaussai néanmoins convenablement et nous nous mettons en marche, M. l'instituteur et moi. L'officier fit aussi marcher avec nous MM. Jos. Colla, vieillard infirme, et le jeune Faustin Gaspard, qui avaient cherché refuge au presbytère. En passant, l'officier aperçoit M. Jos. Jamotton sur le seuil de sa demeure; il l'oblige à nous accompagner. Nous étions encadrés par les quatre soldats. On nous mena chez M. le Bourgmestre qui était déjà parti avec le premier groupe. Nous nous remettons en marche. Arrivés près de l'automobile écrabouillée, l'officier nous fit mettre sur l'acotement de la route, face à la machine et me dit: «Voyez ce que vos paroissiens ont fait!».

Connaissant par des témoignages dignes de foi ce qui s'était passé à propos de cet accident, je répondis: «C'est le fait d'un accident, l'auto roulait à une allure vertigineuse, fit une embardée et alla se jeter dans la haie, où elle fut démolie, puis le chauffeur qui était seul, descendit, endossa son sac, prit son fusil et se sauva en courant vers Marche, d'où il venait. Dans sa course, il rencontra deux cavaliers dont l'un tenait par la bride un cheval non monté. Le chauffeur, après quelques explications, monta sur ce cheval et les trois cavaliers se rendirent chez M. Laffut-Boulangier. Pour se justifier de cet accident, dont seul il était responsable, le chauffeur n'a-t-il pas dit qu'on avait tiré sur lui?»

J'ajoutai: «Votre qualité d'officier vous permet d'examiner l'auto et de voir si elle a été touchée par des balles ou par des plombs de chasse. Si ce sont des plombs qui l'ont touchée, cela vient d'un fusil de chasse et l'on doit voir la trace de ces plombs. Alors on pourrait admettre que c'est le fait d'un franc-tireur. Si c'est un fusil chargé à balle, qui a tiré, cela n'a pu que produire une perforation plus large et plus importante. Dans ce cas, la balle a été tirée par un de vos soldats, car les paroissiens n'ont pas de pareils fusils».

Ne pouvant répondre, il nous remit en marche. Nous arrivons auprès de la maison Boulangier et assistons au défilé des troupes.

Les otages arrêtés dans leur demeure au-dessus du village furent joints à notre groupe. C'étaient MM. Barthélemi Barzin, Charles Sibret, François Colla et Alexandre Lesenfants.

Notre officier disparut et on ne le revit plus.

Vint à passer un officier à cheval qui s'adressant à moi me dit:

– Il y a des francs-tireurs dans votre paroisse.

Je répondis en montrant les soldats:

– Ils sont tous derrière vous. Vous avez incendié les maisons par tactique pour effrayer la population.

– Nos soldats ne savent pas faire cela, dit-il.

– Oh! continuai-je, ils ont fait pire et puis, pourriez-vous me dire combien on a tué de vos soldats?

– Aucun.

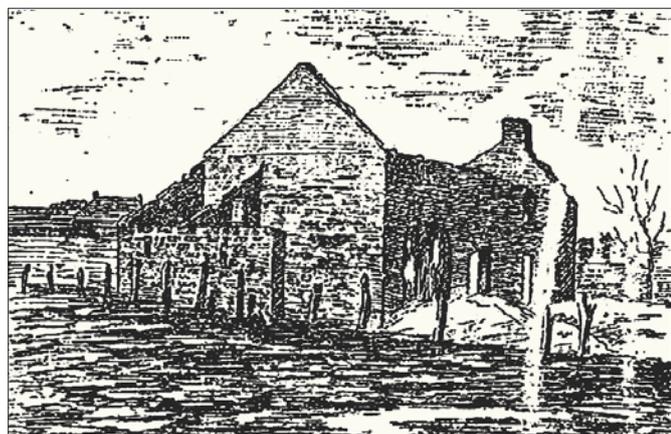
– Combien y a-t-il de blessés?

– Onze.

Cet officier me dit aussi:

– Vous êtes responsable de vos paroissiens, vous en êtes le maître; ils vous obéissent tous.

À cela je répondis:



Maison Dubuisson.

– En Belgique, nous avons la liberté. Chacun agit comme il l’entend. Il serait à souhaiter que tous me fussent soumis, mais il n’en est pas ainsi. En Allemagne, vous avez le régime de la schlague, ce que nous n’admettons pas, nous Belges.

Après ce colloque, il continua son chemin.

Peu après, passe un second officier à cheval qui me tint ce langage :

– On a tiré sur nos troupes dans votre village.

Je répondis négativement et demandai comme à l’autre :

– Combien y a-t-il de tués ? – Aucun. – Combien de blessés ? – Un.

– Allez vite, lui dis-je, vous mettre d’accord avec l’officier qui vient de passer et qui affirme qu’il y a onze blessés.

Ce jour-là, nous ne fûmes pas insultés.

Nous aperçûmes M^{me} Prégardin-Laval qui allait à Hermonchamp poussant une voiturette d’enfant. Les soldats lui crièrent de lever les bras. Ne comprenant pas qu’on s’adressait à elle, elle continua d’avancer. Des cavaliers se dirigèrent vers cette Madeleine, tenant le fusil en main, prêts à tirer. Je lui criai :

– Madeleine, levez les bras !

Elle s’arrêta et répondit :

– Quoi ? Quoi ?

De nouveau, nous lui criâmes tous :

– Arrêtez ! Levez les bras !

Elle le fit et les soldats revinrent. Il était temps, car nous eussions eu à déplorer un nouveau malheur.

LES VOYAGES

1^{re} étape :

De Somme-Leuze au Gros-Chêne

20 août 1914.

Après cela, on nous conduisit au Gros-Chêne, où nous avons passé la nuit, mes compagnons couchés sur la paille et moi assis sur un fauteuil que m’offrit M^{me} V^{ve} Halleux chez qui nous étions hébergés. Là, les officiers nous affirmèrent encore que nous serions mis en liberté dès que nous aurions vu le colonel, puisqu’on n’avait plus tiré sur les troupes.

2^e étape :

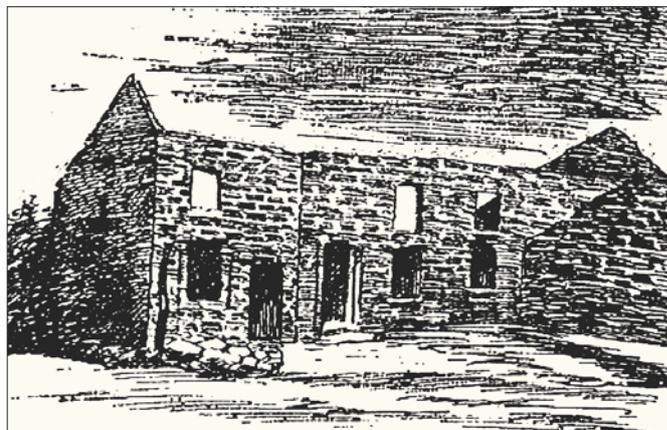
De Gros-Chêne au moulin de Petite-Somme

21 août 1914.

Le 21, de bonne heure, après nous avoir fait donner du café noir et un morceau de pain, un officier nous fit monter sur un chariot en compagnie d’un peloton d’exécution, en nous disant : « On va vous conduire à Petite-Somme où vous serez mis en liberté si on ne tire plus sur les troupes, et si on tire vous serez fusillés ».

Ces paroles nous rendirent de la confiance et de l’espoir en une très proche délivrance, car nous étions persuadés qu’on ne tirerait pas plus sur les troupes qu’on ne l’avait fait la veille.

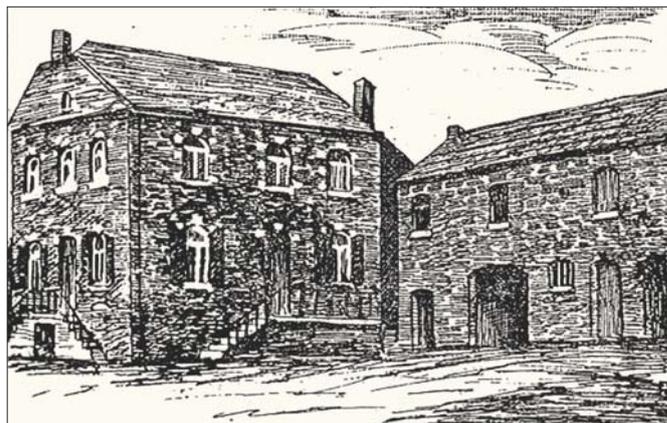
Le cortège traversa Somme-Leuze sans encombre, pour arriver bientôt au moulin de Petite-Somme. Nous vîmes en passant à Somme, Augustin Gouverneur étendu mort et les victimes de Bayr.



Maison de Barzin Barthélemi.

À Petite-Somme, une amère déception nous attendait : on nous fit descendre de chariot et on nous lia deux à deux par le bras. Heureusement qu’un officier supérieur aperçut du haut de son cheval ce qui se passait ; il paraissait parler avec sévérité aux soldats ; il nous fit aussitôt délier, puis donna des ordres pour qu’on nous servît du pain et du café. M^{me} Beguin, fermière au moulin, nous fit entrer chez elle et nous restaura.

Nous arrivions à un mauvais moment ; les soldats étaient furieux de n’avoir pu piller à leur aise le château de Petite-Somme. Un soldat ivre avait été puni pour avoir voulu, avec menaces, se faire remettre du vin. En outre, le revolver d’un officier à cheval avait par accident tiré un coup et les soldats criaient déjà aux francs-tireurs. Ils avaient emmené



Maison Tirtiaux-Mathieu.

les habitants de la ferme sur la route pendant la nuit et les avaient malmenés jusqu'au moment où l'on connût que le coup était parti par accident. Les soldats ivres voulurent ensuite se venger sur nous, mais cela ne réussit pas.

La promesse d'être rendus à la liberté aux mêmes conditions que précédemment nous fut renouvelée à Petite-Somme en quittant la ferme. Nous devions être libérés à Somme-Leuze si on ne tirait plus.

3^e étape :

De Petite-Somme à Havelange

21 août 1914.

L'officier qui nous avait protégés prit la tête de la colonne et nous ne le vîmes plus. On nous a tenus à l'arrière pour qu'il ne put nous défendre dans la suite.

Confiants en la parole de nos conducteurs, nous marchions allègrement dans la direction de Somme-Leuze où notre calvaire devait finir.

On ne tira pas et malgré cela, on nous fit marcher jusqu'à Havelange. Nous avons compris, en voyant qu'on nous forçait à passer outre de Somme-Leuze, ce que valaient les affirmations des Allemands. Il n'y avait plus d'espoir; il fallait se résigner et nous confier en la Divine Providence.

A Havelange, où nous arrivâmes vers midi, on nous fit rester debout dans une prairie jusqu'au soir auprès des chariots. On ne s'occupa plus de nous. On nous emmena vers 5 heures dans une autre prairie non loin de la gare. Là, on nous servit du café et du pain, puis on nous fit monter dans des camions. Le convoi partit et nous emporta vers Barvaux-sur-Ourthe en passant de nouveau par Somme-Leuze.

4^e étape :

De Havelange à Barvaux-sur-Ourthe

21 août 1914.

Défense nous était faite de nous montrer en passant à Somme-Leuze; nous devions rester assis dans la huche du camion.

Quand nous fûmes arrivés à Bayr, nous vîmes M. l'Échevin Firmin Fourneau et quelques hommes qui partaient vers le village pour inhumier un cadavre de Bayr.

Il faisait noir quand nos camions arrivèrent au campement des voitures, à l'entrée du village de Barvaux-sur-Ourthe. À peine arrivions-nous, qu'une bande de soldats se rua sur nous: un officier monta sur la roue du camion où j'étais assis et me frappa violemment sur la tête avec le plat de son revolver, puis s'enfuit en se dissimulant derrière les chariots. On nous arracha de force du camion où nous nous trouvions; les coups pleuvaient de toute part sur mes compagnons et sur moi. On nous passa des cordes au cou et nous fûmes attachés pendant quelque temps aux roues des camions, puis on nous délia pour nous conduire à la maison Collin au milieu d'une bande de soldats ivres qui nous gratifiaient de coups de pied et de poing. Tout ce que nous possédions nous fut enlevé, même ma soutane, qui fut piétinée par les brutes allemandes. Ma ceinture disparut.

Nous passâmes la nuit dans un fournil, les mains liées derrière le dos au moyen de ficelles. Mes compagnons fu-



Hutte habitée par M. Goertz, Alsacien, au bois de Ramesée.

rent en outre attachés au dossier d'un banc sur lequel ils étaient assis tandis que moi je recevais comme siège un tas de décombres. Je parvins à desserrer mes liens et à dormir un peu. Une sentinelle fut placée à l'extérieur auprès de la porte.

Vers 9 heures du matin, on nous ôta nos liens et ma soutane me fut rendue, puis on nous apporta un peu de café noir et un morceau de pain; ce fut le seul repas que l'on nous servit ce jour-là. On nous remit ensuite ce qui nous appartenait. Je reçus mon porte-monnaie, soulagé de trois pièces de trois marks. La montre de M. l'Instituteur lui fut volée aussi. Les Huns avaient encore une fois retrouvé leur naturel: la barbarie et le vol.

À 2 heures de l'après-midi, on nous donna l'ordre de partir. Le voyage se fit à pied.

5^e étape :

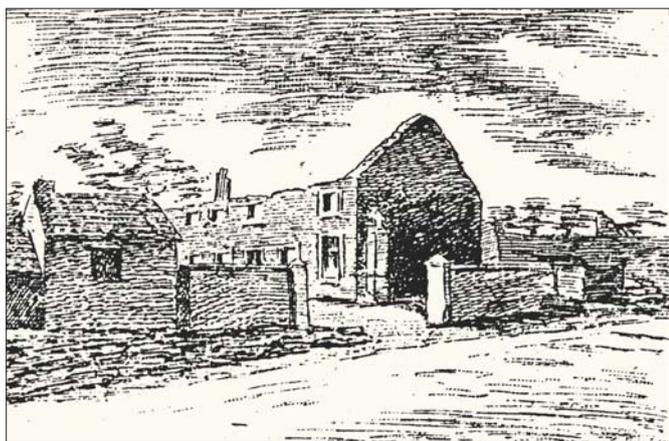
De Barvaux-sur-Ourthe à Clavier

22 août 1914.

Il faisait une chaleur torride et mes compagnons avaient presque tous perdu leur chapeau lors de l'algare de la veille. Nous étions escortés par des cavaliers qui nous faisaient marcher au pas de leurs chevaux. Aux bifurcations de deux chemins, les sentinelles étaient doublées, tellement nous étions des êtres dangereux pour les courageux soldats du Kaiser!

En passant à Petite-Somme, j'appris par la fermière, M^{me} V^{ve} Beguin, que les Barbares avaient emmené à Assesse, où ils ne restèrent que quelques jours, ses fils Ernest et Théodule, le meunier, M. Joseph Warnier, et M. Florent Dujardin, parce qu'on accusait les fermiers d'avoir caché leurs chevaux dans les bois, ce qui était faux. Les Allemands

avaient eux-mêmes fait sortir ces chevaux des étables pour y mettre les leurs. Cette personne m'apprit aussi que c'étaient sa belle-sœur Marie Beguin et Olga Pirottin qui avaient été tuées à Bayr.



Maison Barzin Lambert, à côté des ruines de la maison Gouverneur-Laffut.

Arrivés à Somme-Leuze, nous espérions être remis en liberté, mais il n'en fut rien. On ne s'arrêta point. MM. Lesenfants et Sibret, qui passèrent sur le seuil de leur maison, n'eurent même pas la permission d'entrer ni de parler aux leurs.

On nous avait encore dit à Barvaux: «Si on tire sur les troupes, vous serez fusillés», et voilà que, arrivés au fond de Bassines, au-delà de Méan, nous entendons un coup de fusil dans le parc du château. Des estafettes escaladent le talus et nous voyons venir à nous un soldat agitant triomphalement un faisan qu'il venait de tuer. Je ne pus m'empêcher de dire à l'officier qui chevauchait à côté de moi: «Voilà un franc-tireur, fusillez-nous». Il me roula une paire d'yeux comme ceux d'une chouette prise au piège.

Un peu plus loin, la colonne s'arrêta et on nous donna un quart-d'heure de repos, puis on se remit en route pour Clavier, où nous arrivions à nuit tombante. À la barrière de Clavier, on nous fit monter sur les camions et le voyage continua sans encombre vers Huy.

6^e étape: De Clavier à Huy

23 août 1914.

Au bois de Modave, il y eut une alerte et le branle-bas général. On nous laissa sans sentinelles. Nos braves conducteurs voyaient l'ennemi partout et ils craignaient malgré la sécurité que notre présence leur offrait. Nous nous rendions compte que nous avions affaire à des froussards, qui nous emmenaient pour garantir leur sécurité.

Il pouvait être minuit lorsqu'on nous fit descendre à Huy. Des soldats remplissaient la ville et on ne nous dit rien. On nous conduisit sous la véranda du théâtre où nous dûmes rester debout jusqu'au matin sous la garde de trois sentinelles.

Des soldats curieux s'amènèrent et formèrent bientôt autour de nous un groupe compact. C'était surtout moi qu'ils regardaient avec curiosité. On voyait à leur air farouche qu'ils n'aimaient pas les prêtres. Ils m'insultèrent de toute façon. Un camarade de Seraing, M. Célestin Springuel, arrêté en cours de route, le 19 août, me traduisait leurs injures.

La sentinelle qui se trouvait à côté de moi, à ma gauche, voulut faire rire ses camarades à mon détriment : elle laissa tomber la crosse de son fusil sur le bout de mon pied. J'avais vu le geste et instinctivement j'avais retiré mon pied sans être trop atteint par le coup, mais j'administrai à la sentinelle un tel coup de poing sous le menton, qu'elle laissa s'échapper son fusil de ses mains. Je saisis l'arme et la lui ai remise aussitôt en disant :

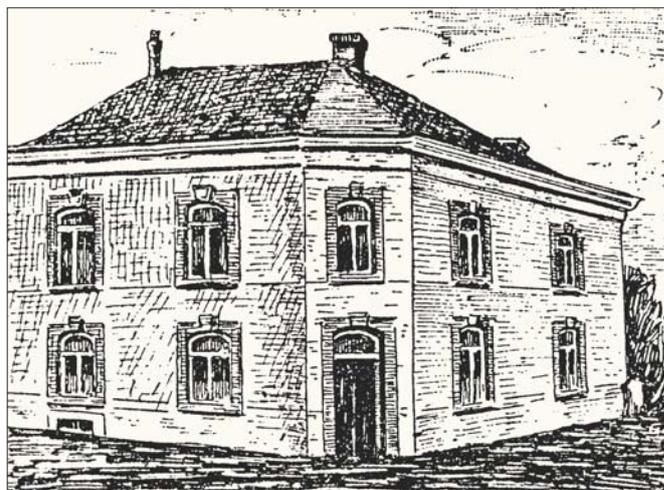
– Quand je verrai un officier, je lui dirai que j'ai désarmé une sentinelle sur le champ de bataille, le cas doit être grave pour elle. Vous êtes ici pour nous protéger et vous nous insultez, je ferai mon rapport.

À ces mots une sentinelle, qui n'avait pas bougé jusqu'alors, s'avança et dit aux deux autres que j'avais raison et qu'elle ne voulait rien prendre à sa charge, et nos trois Allemands de se disputer à tel point que nous pensions qu'il faudrait que nous intervenions pour les séparer. Cet incident comique nous égaya quelque peu pendant cette nuit terrible.

Le jour commençait à poindre lorsqu'un officier s'amena. Les soldats dirent :

– Voilà le Colonel, il est ivre !

– Ah ! c'est ainsi que vous insultez votre chef, je vais le lui apprendre, ai-je dit. J'appelais l'officier et lui dis que depuis deux heures les soldats nous insultaient sans raison. Il donna en hurlant un ordre aux soldats qui s'en allèrent de tous côtés. Ce fut notre consolation ; à partir de ce moment, on ne nous insulta plus.



Maison Laffut-Boulangier.

Cette maison, qui fait face à la route de Marche à la jonction des deux routes au-dessus du village, a été préservée parce que le Bureau de la XI^e armée K. G. L. Provian, y était installé avec téléphone.

La journée du dimanche 23 août à Huy

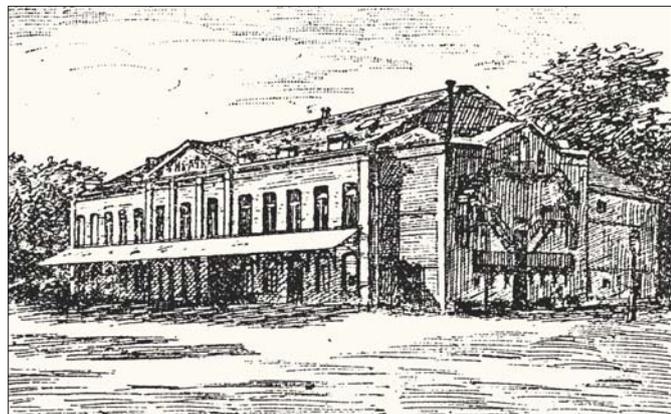
Pendaison de M. Loxhé et incendie de plusieurs maisons

Un peu après, on nous dirigea vers le collège Portugais. Nous fûmes encore obligés de rester adossés au mur du bâtiment pendant longtemps.

Un habitant de Huy, nommé Loxhé fut amené dans notre groupe. Il avait été arrêté porteur d'une canne à épée, disaient les Boches.

Vers 9 heures du matin, le 23 août, ordre nous fut donné

de partir. Arrivés sur la place, on arrêta le cortège. Un officier lut quelques phrases à M. Loxhé. C'était sa condamnation à mort. Aussitôt, des soldats poussèrent le malheureux hors des rangs avec une telle violence qu'il alla donner de la tête contre un arbre. Il reçut des coups de pieds, des coups de poings qui lui firent pousser des cris de douleur. On lui cogna la tête contre les arbres à plusieurs reprises. On le gifla plusieurs fois cruellement pendant qu'un soldat monté sur une table attachait une corde à la charpente de la véranda du Théâtre.



*La véranda du Théâtre de Huy.
M. Loxhé fut pendu à la 3^e charpente à gauche.*

Les soldats hissèrent M. Loxhé sur la table, lui mirent le nœud coulant au cou, enlevèrent la table et le patient resta suspendu dans le vide. La mort termina rapidement cette scène barbare. Loxhé fit un soubresaut et ne bougea plus. Je lui donnai de loin l'absolution sous condition, car malgré l'horreur de cette tragédie digne des Huns, j'avais conservé tout mon sang-froid.

La cérémonie finie, on nous reconduisit au collège Portugais, où la journée du dimanche fut passée dans un poulailler, sans chaises pour nous asseoir, ni paille pour nous coucher, n'ayant pour nourriture qu'un peu de pain et de café vers le soir. Anéantis de fatigue, nous nous étendons sur le pavé pour prendre un peu de repos. Notre sommeil fut de courte durée.

Vers 9 heures du soir, une fusillade terrible vint nous éveiller. On tirait en ville. Nous pensions qu'il s'agissait d'un combat et nous crûmes notre dernière heure venue. Nous nous préparâmes à la mort, plusieurs de mes camarades se confessèrent.

Nous apprîmes après que les Barbares avaient renouvelé à Huy la scène du 20 août à Somme-Leuze. Ils incendièrent plusieurs maisons, tuèrent des civils et pillèrent les caves. Il n'y avait pour fenêtre à notre logis qu'une ouverture fermée par un sac.

La fusillade se rapprocha de notre demeure et les soldats passaient auprès de la lucarne ouverte. Pendant longtemps, des soldats parlementèrent avec la sentinelle préposée à notre garde. Ils voulaient nous passer par les armes.

À un certain moment, un des soldats secoua violemment la grille de la cour pour forcer l'entrée. Alors la sentinelle cria en allemand :

– Halte ! ou je tire ; tu ferais mieux d'aller dormir pour cuver ta boisson.

À partir de ce moment, tout rentra dans le calme, mais le sommeil avait disparu.

Quelle nuit ! On se demande comment on peut supporter de pareilles émotions sans mourir de frayeur.

Le lundi 24, on nous régala comme les autres jours. Le menu n'avait pas varié. Dans la matinée, on nous conduisit vers la gare. Il y eut arrêt prolongé en face de l'hôtel « L'Aigle noir ».

Attiré par la curiosité, un habitant de Tihange, épileptique, s'arrêta auprès de nous. Mal lui en prit, il fut poussé dans notre groupe. En ce moment, il fut atteint d'un accès d'épilepsie. Les soldats, croyant qu'ils avaient affaire à un prisonnier récalcitrant, le brutalisèrent d'odieuse façon et le laissèrent sur le sol, tout couvert de sang et de blessures. Revenu à lui, le malheureux constata qu'il était bel et bien prisonnier. Encore un franc-tireur de plus ! Depuis lors, il subit le même sort que nous.

Enfin, nous arrivons à la salle d'attente de la station qui était remplie de soldats animés de mauvaises intentions à notre égard. On nous fouille de nouveau. On me saisit mon porte-monnaie que je revis pour la dernière fois à Aix-la-Chapelle. Il contenait environ 115 francs.

Pendant la visite de nos poches, un soldat jeta sous la banquette près de moi un couteau poignard. Ce geste fut remarqué par un officier, qui ramassa le couteau et demanda au soldat, qui l'avait jeté, pourquoi il avait fait cela.

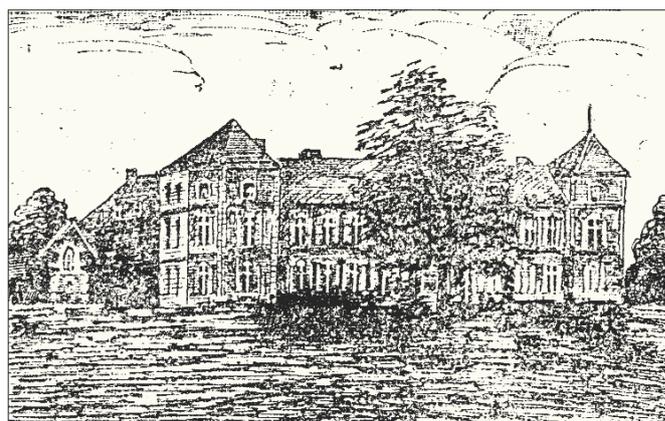
« Il voulait, répondit-il, aggraver mon cas. »

J'étais prêtre, c'en était assez pour exciter la fureur de ces sinistres disciples de Luther, à qui on avait fait croire que les prêtres Belges étaient les chefs des francs-tireurs.

7^e étape : De Huy à Liège

24 août 1914.

Peu après, on sort de la gare. À la porte de sortie, un barbare me porta un violent coup dans le dos avec le canon de son fusil ; ma soutane fut déchirée et une profonde blessure me fit crier de douleur. Un wagon à bestiaux nous attendait. Nous nous embarquons pour Liège. Il nous fut défendu de nous asseoir. Deux sentinelles nous gardaient.



*Huy : Collège Portugais ou Château de Neuf-Moustier.
Poulailler où les prisonniers de Somme-Leuze logèrent pendant la nuit du 23
au 24 août 1914 (à gauche du bâtiment).*

Un officier de uhlands nous accompagna pendant quelque temps. Sans aucun motif, il me porta au menton un violent coup avec le fourreau de son sabre et me fit une large blessure d'où le sang s'écoula en abondance. Honteux de son geste, il voulut me faire étancher le sang avec mon mouchoir de poche. Je n'en fis rien. Il descendit à la gare

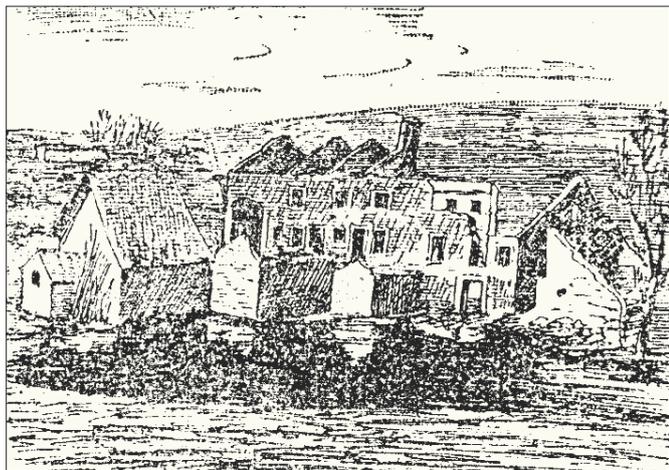
suiVante. Lorsqu'il me frappa sans aucune provocation de ma part, je voulus le gifler mais les sentinelles me retinrent.

On arrive à Liège, après plusieurs heures de voyage. Des soldats nous regardaient avec curiosité sans toutefois nous insulter. Aux Guillemins, nous descendîmes pour aller occuper un corridor où se trouvent des escaliers. Nos sentinelles paraissaient farouches lorsque les officiers étaient présents, tandis qu'en leur absence, elles allaient en cachette tour à tour nous chercher du pain et de l'eau. Un soldat vint en cachette me serrer la main; il se disait catholique. C'est la seule marque de sympathie qui me fut témoignée en cours de route depuis mon départ de Somme-Leuze.

8^e étape: De Liège à Aix-la-Chapelle

24 août 1914.

La gare commençait à s'éclairer lorsqu'un train de voyageur vint nous prendre pour nous emporter vers la terre maudite où nous devons être maltraités pendant plus d'un mois dans une caserne de cavalerie. Nous étions accompagnés par les mêmes sentinelles qui nous avaient convoyés de Huy à Liège. Le voyage s'effectua sans incident, dans des voitures de 3^e classe jusqu'à Aix-la-Chapelle, où nous descendions vers minuit pour aller loger dans la caserne du 25^e régiment d'infanterie. J'étais seul à la tête du cortège, tandis que mes compagnons suivaient quatre par quatre.



Le moulin de Somme-Leuze, propriété de M. Antoine-Lomba.

Remarquant cette aimable attention à mon égard, j'engageai le colloque suivant avec la sentinelle qui me précédait:

- Pourquoi m'avez-vous placé en tête du cortège?
- Parce que vous êtes le chef.
- Le chef de qui?
- Des francs-tireurs.

– Vous êtes membre de l'Église Protestante, peut-être un «Domine», car je vous ai entendu dans le train commenter à votre camarade ce texte de l'Évangile: *Ce pain ne doit pas être donné aux chiens*; vous agissez ainsi à mon égard à cause de votre basse haine de sectaire protestant contre un prêtre catholique. C'est une guerre de religion que vous faites et rien d'autre. Vous n'êtes que des barbares!

Il ne répondit pas.

Quelques instants après, il me demanda si j'avais fait mes études dans une Université. Je répondis:

– En Belgique, les prêtres font leurs études dans des Séminaires qui valent bien vos Universités. Quoi qu'il en soit, nous n'avons pas reçu comme vous une Kultur barbare...

Il continua son chemin sans plus rien dire jusqu'à la caserne, où nous arrivons bientôt.

25 août 1914.

Nous prenons nos places dans les sous-sols de la caserne, sur une épaisse couche de paille et nous dormons jusqu'au matin. Nous avions bien mérité ce repos, le seul qui nous fût accordé depuis le 20 et nous étions le 25.

Arrêt de 2 jours à Aix-la-Chapelle

Depuis notre départ de Somme-Leuze, nous n'avions pas rencontré d'eau pour nous laver, encore bien quand nous en avions un peu pour étancher notre soif. Nous procédâmes donc à un nettoyage complet. C'était bien nécessaire. Nos vêtements étaient tout couverts de la poussière soulevée en chemin par les chevaux au milieu desquels nous marchions. Nos figures étaient couvertes de sang qui s'était échappé des blessures plus ou moins graves reçues à Barvaux-sur-Ourthe.

Après cette opération, j'empruntai de l'argent à M. l'Instituteur et j'achetai à la cantine du linge de corps, un essuie-main et une cuillère; les fourchettes n'ont jamais été nécessaires, car pendant mon séjour à Aix et à Soltau, en fait d'aliments solides, nous n'avons eu que le pain et des rutabagas verts que l'on dérobaît à la cuisine, et que les correctionnaires de Verviers m'apportaient.

Il y avait une cantine à la caserne, mais cela m'importait peu puisque je n'avais plus d'argent. Cependant, la Providence vint à mon secours; voici comment: Un prêtre Hollandais, M. le Docteur Poels, de Heerlen, vint à passer dans la cour de la caserne. Il était à la recherche d'un curé des environs de Liège, déporté comme moi en Allemagne, à qui il s'intéressait en qualité d'ancien collègue de l'Université de Louvain, où ils avaient fait l'un et l'autre leurs études.

M. Poels, m'apercevant, vint à moi, me demandant si je n'avais pas vu son ami. Je me croyais le seul prêtre emmené par les Barbares et j'appris par M. Poels les agissements des soldats du Kaiser à l'égard des prêtres liégeois, dont plusieurs avaient été fusillés. Jusqu'alors, je ne pouvais croire qu'il y eût tant de barbarie chez les Allemands et je me pris à trembler en pensant aux menaces des officiers qui nous avaient répété à satiété:

– Si on tire, vous serez fusillés.

Je l'avais échappé belle surtout après les scènes de Barvaux et de Huy.

Le prêtre hollandais me rassura et me donna 10 mark lorsqu'il eût appris qu'on m'avait retenu mon porte-monnaie et son contenu. Il me promit d'intercéder en ma faveur auprès du Commandant de la caserne qui était son ami.

Mis au courant de ma situation par M. le D^r Poels, M. le Commandant vint à moi et se fit renseigner au sujet de ce qui me concernait. Il me promit qu'on prendrait note de mes réclamations. Il me fait apporter une paillasse pour la nuit suivante en attendant qu'il lui fût possible de trouver

un local où je serais mieux, par exemple, à la prison où j'aurais une chambre en attendant mon rapatriement, ce qui ne tarderait pas à arriver, me dit-il, si je voulais rester à Aix-la-Chapelle. Pour le moment, ajouta-t-il, je ne vous conseillerais pas de rentrer chez vous, car si vous saviez ce qui se passe en Belgique, vous vous estimeriez heureux d'être ici où au moins votre vie est en sûreté. Ces paroles me rassurèrent. Mes compagnons, en entendant ainsi parler M. le Commandant, se mirent à pleurer, croyant que j'allais les quitter pour accepter l'offre de cet officier.

– Que deviendront mes camarades qui ne sont pas plus coupables que moi? lui dis-je.

– Ils iront dans un camp.

Comme je me proposais de partager leur sort jusqu'à la fin, je n'acceptai pas la proposition me faite.

– Je le regrette pour vous, ajouta l'officier, car pour sortir du camp, il faudra beaucoup de formalités, tandis que si vous restiez ici, vous seriez bientôt remis chez vous.

Alors il me quitta. Quelques temps après, deux sentinelles n'ayant plus de baïonnette au canon, cette fois-ci, vinrent me prendre pour me conduire au corps-de-garde, à l'entrée de la caserne, où je réclamai mon argent; je portai également plainte contre les soldats qui nous avaient maltraités, quoique innocents, à Barvaux-sur-Ourthe, et contre les officiers qui ne tinrent pas la parole donnée:

– Si on ne tire plus, vous serez mis en liberté.

M. Limet fut entendu aussi à ma demande et confirma la déclaration qui fut actée et signée par M. l'Instituteur et par moi.

Je réintérai la caserne où bientôt vint à moi un officier accompagné d'un sous-officier.

L'officier tenant un télégramme en main, m'interpella en ces termes:

– Nous venons de recevoir un télégramme qui vous accuse d'avoir craché sur nos soldats.

Pour une calomnie, celle-là était au moins du calibre 42, et digne des illustres barbares «d'Attila II».

Je regardai l'officier bien en face et lui dis:

– Etes-vous réellement un officier allemand?

– Oui.

Je répétai la même question.

Après une seconde réponse affirmative de sa part, j'ajoutai:

– M. l'officier allemand, j'ai l'honneur de vous dire que vous mentez. Vous avez besoin de la calomnie pour justifier vos barbaries. J'ai ici des témoins qui vont vous donner tous un démenti formel. Mon éducation ne me permet pas de cracher à la figure de quelqu'un, fût-il un soldat allemand. Ce sont eux qui ont craché sur moi. Voilà la vérité!

Mes compagnons, appelés les uns après les autres, furent unanimes à affirmer que les soldats avaient craché sur moi.

– M. l'officier allemand, ajoutai-je, actez cette réponse.

Il se retourna d'un air furieux et s'en alla en gesticulant, tandis que le sous-lieutenant, riant de la mésaventure arrivée à son supérieur teuton, me dit:

– Soyez tranquille, monsieur le Curé, on ne vous reproche que cela.

On nous servit ensuite de la soupe, la première, depuis le 20 août, et vers le soir, on nous embarqua dans un wagon de 4^e classe pour Soltau, sans que j'eusse reçu mon argent. Des soldats belges prisonniers de guerre occupaient presque complètement le wagon où nous prîmes place.

9^e étape:

En route pour Soltau

D'Aix-la-Chapelle à Soltau

27 août 1914.

Le trajet s'effectua avec une lenteur désespérante, par Düsseldorf, Essen, Munster, Osnabrück et Brême.

On voyagea toute la nuit et le jour suivant pour arriver vers minuit à Brême.

La première nuit se passa sans incident. Pendant le jour, le train faisait de longs arrêts aux gares, ce qui permettait aux nombreux curieux, appuyés aux barrières des passages à niveau, de nous adresser des injures et de nous faire des gestes menaçants qui signifiaient qu'on nous pendrait ou qu'on nous passerait par les armes. Cela nous laissait indifférents. Des prêtres et des pasteurs protestants se mêlaient à la foule des curieux. Les prêtres paraissaient gênés de me voir parmi les prisonniers. Je saluais ces confrères qui en général me rendaient mon salut. Nous étions gardés par deux sentinelles qui nous firent descendre vers midi dans une gare où on nous servit le traditionnel café, puis le voyage continua vers Brême, toujours très lentement. Aux arrêts, on apportait des tartines et des saucisses aux sentinelles, ils en avaient des quantités; ils les dissimulaient pour en recevoir encore et nous les passaient en cachette.

Enfin, on entra en gare de Brême; elle était brillamment éclairée. On fit un arrêt assez long. À cause de l'heure avancée de la nuit, il s'y trouvait peu de voyageurs civils, mais beaucoup de soldats.

Alors, un incident sans gravité pour nous vint nous égayer.

Un officier monte sur le marche-pied de notre voiture et regarde les prisonniers. Il m'aperçoit. Il parlemente avec la sentinelle et veut me faire descendre pour que les soldats qui se trouvaient sur les quais puissent me voir. La discussion s'aggrave entre la sentinelle et l'officier. Ils se regardent dans les yeux. La sentinelle me dit de ne pas bouger, elle abaisse le store de la fenêtre, à côté de laquelle je me tenais, puis elle dit à l'officier:

– Tu m'es supérieur à cause de ton grade, mais ici, je suis ton maître. Ces hommes sont sous ma garde: j'en ai la responsabilité. Ils valent peut-être mieux que toi qui n'es qu'un ivrogne. Si tu montes encore sur le marche-pied de la voiture, je te descends d'une balle.

Dans l'entre-temps, on donna le signal du départ et le train s'ébranla. Les prisonniers et la sentinelle riaient au nez de l'officier qui nous montrait le poing.

III.

LA CAPTIVITÉ À SOLTAU

En prison à la Reich-Schule, ou école d'équitation

29 août 1914.

À 2 heures du matin, nous arrivons à Soltau, le train s'arrête à une petite station et nous descendons. Les civils sont placés par rangs de quatre et prennent la tête du cortège. Ils sont suivis par les soldats prisonniers de guerre. On nous conduit à la Reich-Schule qui devait nous servir de camp pendant un mois et demi. Nous étions les premiers civils internés dans cette caserne. Seulement une douzaine de correctionnaires de la prison de Verviers y étaient arrivés avant nous, délivrés par les Allemands dès leur arrivée à Verviers. C'étaient de bons camarades qui avaient été condamnés à la correction pour indiscipline militaire. Ils n'étaient pas criminels. Dès qu'ils nous virent dans le manège, ils vinrent à nous et nous souhaitèrent la bienvenue. Ils s'intéressèrent à moi et ils ne comprenaient pas que les Boches eussent pu s'attaquer à des civils et à des prêtres. Ils me promirent aide et protection pour le cas où il me manquerait quelque chose; ils m'offrirent du linge, des chaussettes et tout ce dont ils disposaient. Ils me promirent d'être mes défenseurs contre les Boches qui voudraient me maltraiter. Je n'eus jamais heureusement besoin de leur concours en pareil cas.

Après la fouille d'usage, on nous introduisit dans une vaste écurie qui devait nous servir de logement pendant quelque temps. De la paille nous servait de lit, de table et de chaise. Les mangeoires destinées aux chevaux étaient pour nous des armoires où nous déposions le pain, la cuillère et le peu de linge que nous avions acheté à Aix-la-Chapelle. On remit à chaque prisonnier une boule de savon, un essuie-main et une cuillère. Les couteaux étaient interdits. On cassait le pain comme on pouvait; il était toujours dur comme de la pierre, parce que ordinairement il datait de 15 jours à 3 semaines. Souvent, il était couvert d'une épaisse couche de moisissure qui ressemblait à la barbe d'un vieil homme, disaient les loustics. Les premiers jours, vu que rien n'était préparé à la caserne pour nous recevoir, on nous servit la soupe de midi dans des terrines, une ration pour quatre hommes, dans le même récipient.

Les cuillères battaient la cadence, se levaient et plongeait l'une après l'autre dans la soupe qui au début n'était pas mauvaise: c'était un mélange de haricots et de lard, ou bien de riz et de viande – l'Allemagne n'était pas encore dans la misère alors.

On buvait de l'eau claire dans des boîtes à conserves vides, trouvées dans quelque coin de la caserne. Il se fit cependant que la ration de soupe était bien petite: c'était lorsque de nouveaux prisonniers arrivaient avant midi. On partageait le contenu de la douche de soupe, entre les anciens prisonniers et les nouveaux venus. On acceptait cette situation allègrement parce qu'on se considérait tous comme des frères malheureux.

Ce fut le cas le jour où les soldats belges faits prisonniers à Bioul, arrivèrent en grand nombre à la Reich-Schule. Tous les soldats prisonniers de guerre s'arrêtaient à la Reich-Schule avant d'être internés au camp de Soltau situé à 4 km de cette école.

Chaque jour, de nouveaux prisonniers nous arrivèrent, tant civils que militaires. Les locaux devinrent bientôt trop étroits. Des civils de Termonde, de Sempst, de Lebbeke vinrent grossir nos rangs. Parmi ces nouveaux venus se trouvaient des ecclésiastiques: MM. Vanderbergh, curé de Lebbeke et son vicaire N. Cappaert, Émile De Cuyper, directeur de l'Hôpital de Lebbeke. M. l'abbé Beelaerts, de Sempst, professeur au Collège St-Pierre à Uccle, l'abbé De Decker, étudiant en Théologie à Lebbeke. Ces Messieurs quittèrent la soutane en arrivant pour ne pas être remarqués par les soldats. J'en fis autant 15 jours après mon arrivée à la caserne.

Un règlement sévère nous était imposé surtout au début. Le silence fut de rigueur dans les écuries pendant une semaine. Un officier brutal, que nous nommions «Gibraltar», à cause de ce mot qu'il portait inscrit sur son uniforme, venait nous rendre visite pour nous lancer des injures, surtout aux prêtres.

– Chiens, cochons, vous prêchez la paix dans les églises et sur la rue vous tirez.

C'était une de ses injures familières. Cela ne nous offensait pas parce que cela sortait d'une bouche allemande qui sentait l'égout.

La caserne servait de dépôt d'équipement pour les soldats allemands qui devaient monter la garde au camp et à la Reich-Schule; ils logeaient à la caserne. Il fallut leur céder notre écurie. Nous déménageons pour aller occuper des boxes. Une compagnie de soldats belges universitaires vint nous y remplacer. Ces soldats étaient des volontaires faits prisonniers à Namur. C'étaient MM. Charles du Bus de Warnaffe, Lambert, Kraentzel, Directeur au Ministère des Sciences et des Arts, section de l'Enseignement supérieur; Attout de Namur, le Roy, Mazereel, Maes, Verbais, Piron de Liège, Depaepe, Lambert et Danhaive, professeur à l'Athénée de Namur et Margot.

M. Dricot, négociant à St-Servais (Namur), faisait partie de ce groupe. Le lieutenant Bütner avait recommandé des égards pour les volontaires. Ils faisaient partie avec les prêtres du 1^{er} groupe, dirigé par le caporal M. Beelaerts, père, de Sempst.

Nous occupons alors un immense manège où logeaient 1.400 civils parmi lesquels des enfants de moins de 10 ans, toute la garde-civique de Tervueren et des hommes de Louvain que l'on maltraitait plus que les autres prisonniers; à leur arrivée, on oublia tous les autres francs-tireurs, pour maltraiter les malheureux Louvanistes. Le «Gibraltar» était impitoyable pour eux. Toutes les corvées les plus humiliantes leur étaient imposées. Ils étaient considérés comme d'authentiques francs-tireurs. Plusieurs furent blessés. Un jour qu'ils étaient parqués dans le manège extérieur, une sentinelle tira sur un vieillard qui voulait s'écarter pour un besoin naturel. Le malheureux reçut une balle dans le bras. – Il y avait aussi parmi nous un vieillard des environs de Termonde, âgé de 84 ans. – Il allait s'asseoir de longues heures sur la perche des lieux d'aisances, pour se reposer: quel fauteuil!

On étendait de la paille sur le sable pour se coucher pendant la nuit.

Le 17 septembre, un général vint visiter les prisonniers et fit remarquer au général commandant la caserne, qu'il fallait séparer les prisonniers qui avaient de l'éducation des

autres prisonniers parmi lesquels se trouvaient, dit-il, des assassins relâchés des prisons de Louvain. Il y a ici, ajouta-t-il, des prêtres, des gens instruits, que vous devez loger dans des places spéciales. Ces paroles me furent rapportées par un camarade, car on avait tenu les prêtres écartés pour que le général ne les vît point.

Dès le lendemain de cette inspection, nous vîmes notre situation s'améliorer.

Le lieutenant Bütner, qui s'était montré à notre égard aussi rude et aussi grossier que le « Gibraltar », devint plus abordable. Il avait les pieds plats et traînait péniblement son sabre. Il me héla de loin. Il m'appelait « Curé ». Il me connaissait comme tel parce qu'il m'avait vu en soutane pendant quelques jours. Cet officier était chargé du service intérieur de la caserne.

– Choisissez, me dit-il, les hommes de bonne éducation pour aller avec vous occuper le grenier au-dessus de l'écurie. Vous y serez mieux qu'au manège. On nous donna des paillasses remplies de fins copeaux. C'était plus confortable que la paille du manège. Nous avons apporté nous-mêmes ces paillasses du Casino auprès de la Station, dans notre nouveau dortoir. Rien de plus curieux que ce cortège de centaines de prisonniers portant chacun une paillasse sur le dos!

Je choisis mes compagnons de Somme-Leuze. MM. Limet et Jos. Colla acceptèrent de venir avec moi au grenier, les autres, occupés à peler les pommes de terre pour la cuisine, préférèrent rester auprès du local où ils travaillaient. Mon choix se porta également et de préférence sur les prêtres et sur les Universitaires qui avaient à la tête de leur groupe M. Kraentzel. J'appelai aussi M. Defoy, vétérinaire à Bastogne, M. Haccart, garde-général des propriétés du Roi, à Tervueren, MM. Beelaerts père et son fils Edmond, M. Vandervelde, Notaire à Termonde, MM. Hendrickx et son beau-fils De Witte, M. Skeuve, chef de station à Termonde, M. Motte, receveur communal à Bellecour, M. Kervern, professeur français de St-Malo, qui grâce à M. Edmond Beelaerts parvint à se sauver du camp et à regagner la France en 1916.

Nous étions en bonne société ! Le soir, le grenier était éclairé à l'électricité, ce qui nous permettait de prolonger nos soirées après le couvre-feu réglementaire. Les amateurs du jeu de cartes s'en donnaient à cœur-joie. Les Universitaires donnaient des conférences ou bien se livraient à d'épiques parties de boxe, tandis que les plus jeunes chantaient à tue-tête des chants patriotiques dans le vestibule. Nous avions des couvertures pour nous envelopper pendant le sommeil. On dormait chaussés et habillés, ce qui nous permettait d'être vite sur pied lorsque le clairon sonnait le lever.

Les paillasses étroites se trouvaient les unes à côté des autres et se touchaient. La mienne était entre celle de M. Limet et celle de M. Edmond Beelaerts de Sempst, beau-fils de M. Fortemps, négociant à Marche. Des souris circulaient partout, même sur les figures des dormeurs. Quand mon voisin, M. Beelaerts s'agitait pendant son sommeil, ses longs bras venaient s'abattre sur ma figure. Je les remettais en place sans éveiller le dormeur. M. Limet était plus paisible. Un peu plus loin se trouvaient mes confrères. Les nuits étaient froides. Des paillasses nous servaient d'édredons. Des correctionnaires venaient parfois

s'agenouiller à mes pieds, et me racontaient familièrement leurs aventures. L'un d'eux s'accoude un soir sur mes pieds, en prononçant un juron, et me tint ce langage : « Comme il faut se voir ! Pendant qu'on est ici on se demande ce que font les femmes et les enfants ». « Es-tu marié ? dis-je. » « Tout comme », répondit-il.

Nous portions tous sur nos vêtements, imprimés en couleur blanche, les mots : Kriegsgef. . . Soltau. Ma redingote de cérémonie subit aussi cet affront. Pauvre vieille redingote, devenue prisonnière de guerre à Soltau, à la fin de ses jours !

Les compagnies

Le lieutenant Bütner organisa des compagnies de 20 à 30 hommes, à la tête desquelles il plaça un caporal. M. Limet fut nommé caporal de la 2^e.

Je faisais partie de la 1^{re} compagnie sous la direction du caporal M. Beelaerts père, de Sempst. Le lieutenant m'avait placé le premier en ma qualité de curé. On allait à la soupe par ordre de compagnies. De cette façon, j'étais toujours servi le premier. M. l'abbé Beelaerts, fils de notre caporal, me suivait, puis venaient les autres prêtres. À la cuisine, où ne se trouvaient que des cuisiniers belges, toujours très propres, on nous donnait une écuelle en fer émaillé, que l'on remplissait de potage. Nous l'emportions dans notre grenier pour le manger assis sur nos paillasses. Les récipients étaient repris par les cuisiniers, qui les lavaient pour le café du soir et du matin que nous allions chercher nous-mêmes à la cuisine. Le repas de midi était toujours suffisant, mais il n'en était pas ainsi de ceux du matin et du soir. Le pain n'abondait pas, 150 grammes tous les trois jours. On allait chercher son pain au magasin, comme pour la soupe.

Notre alimentation était saine, mais insuffisante.

Ceux qui avaient de l'argent achetaient du beurre, du miel artificiel et des vivres supplémentaires que les caporaux allaient chercher à la cantine pour leurs groupes respectifs.

Les prêtres en général donnaient l'exemple de la modération dans ces achats. Quant à moi, n'ayant pas un sou à ma disposition, je n'achetai rien et me contentai du menu ordinaire. J'eus l'occasion ainsi de jeûner pendant mon emprisonnement, d'une façon plus rigoureuse que pendant le Carême. Mon estomac s'en accommoda fort bien et à mon retour je me sentis guéri d'un rhumatisme qui me faisait souffrir fortement à la jambe et de tous mes maux d'estomac ressentis avant mon arrestation. J'étais d'une maigreur extraordinaire, mais j'étais bien portant.

Les corvées

Les prêtres ne devaient pas faire les corvées qui parfois étaient répugnantes. Dès le début, des soldats mal intentionnés voulurent forcer les prêtres à aller à la corvée des latrines. Il s'agissait parfois aussi d'aller chercher de la paille pour la porter dans les manèges pour le couchage des prisonniers qui devaient arriver. On devait aller parfois aussi chercher des colis à la gare et transporter chaque matin aux latrines, la cuvette qui servait de vase de nuit à l'usage des prisonniers enfermés dans les logements.

Le grand sous-officier connu sous le nom de « matraque » vint un jour me prendre pour la corvée des la-

trines. M. Beelaerts, mon brave caporal intervint en disant : « Cet homme ne doit pas travailler, l'officier l'a dit ». A ces mots : « l'officier l'a dit », matraque s'en alla et me laissa en repos. Le lendemain, un autre sous-officier me prit avec M. l'abbé Engelbert Beelaerts pour nous faire porter de l'eau et de la paille dans un manège couvert. C'était pour nous exhiber à tous les prisonniers militaires belges pris à Bioul qui remplissaient la cour de la caserne. Ils nous forcèrent à courir en nous frappant ; je souffrais encore d'une blessure au pied. Force fut de nous exécuter. À bout de forces, je me raidis contre un soldat et lui dis : « Je parlerai au général ». Quand il entendit ce mot « général », il me laissa tranquille. J'aperçus alors des soldats qui frappaient M. l'abbé Beelaerts dans le manège, je voulus aller à son secours, le soldat médusé par le mot « général » m'arrêta et cria aux autres de cesser. Rentré à son logement, M. l'abbé Beelaerts dut se coucher. Le sang lui coulait par le nez et les oreilles, il resta longtemps souffrant. M. Beelaerts père courut au général et lui raconta les brutalités dont nous avions été victimes. Le général demanda : « Qui a frappé votre fils ? » — « Ce sont vos soldats ». « Non, répond le général, nos soldats ne font pas cela ». « Mais, M. le général, tous les prisonniers ont été témoins de ces brutalités ». M. Beelaerts éclate alors en sanglots et le général lui dit : « Ne pleurez pas, un homme ne pleure pas ; vos soldats en Belgique ont tué mes deux fils, deux officiers, et je ne pleure pas ». « Fallait pas qu'ils y aillent », dit le Français Kern.

Le général avertit alors les prisonniers que si on exigeait d'eux des corvées auxquelles ils ne devaient pas se soumettre, de les accepter, puis ensuite de porter leur réclamation à l'autorité qui y ferait droit.

Dans la suite, des soldats voulurent encore me réquisitionner pour certaines corvées. Je refusai et on me laissa tranquille.

Ils cherchaient cependant encore mille occasions de me créer des misères, mais ils n'y réussirent plus après l'incident suivant.

Un jour, je me présente à la cuisine comme d'habitude avec mon bol pour recevoir mon brouet. Le chef cuisinier, soldat allemand, me repousse. Je fis mon rapport au secrétaire du général que nous désignons sous le nom de « Canari » à cause de la bande jaune canari qui entourait sa casquette. Je lui dis : « Je suis prêtre belge et je ne puis permettre qu'un soldat allemand pose la main sur moi, je vous prie de faire rapport au général sur cet incident ».

Il me promit de le faire ; il le fit en effet, et quelques heures après, le lieutenant Bütner venait me dire : « J'ai donné des ordres au cuisinier, il ne vous fera plus rien. Il quittera la cuisine ».

Ce fut ainsi fait, en réalité. A 4 h. de l'après-midi, je vis en effet, mon gros plein-de-soupe, le fusil au dos et le bac à charbon sur la tête, prêt à partir pour la garde de nuit au camp.

Je guettaï son passage et le saluai militairement. Il baissa les yeux.

Je compris alors que j'avais certains droits que je fis valoir dans la suite.

J'avoue que si j'eusse connu la langue allemande, ma vie là-bas eut été un peu moins malheureuse. Il me fallait tou-

jours recourir à un interprète, ce qui était un inconvénient. Malgré cela, je ne regrette pas d'ignorer la langue de ces barbares.

L'école à la caserne

Nos officiers étaient des professeurs. Voyant qu'il y avait parmi les prisonniers une douzaine de petits flamands de Termonde et des environs, âgés de 9 à 14 ans, arrêtés eux aussi comme « francs-tireurs », les officiers nous demandèrent d'organiser une école pour occuper ces enfants.

M. l'abbé Beelaert fut désigné pour donner les cours, en sa qualité de professeur de flamand. On apporta une table et des chaises et l'école fut ouverte. Les livres classiques étaient des grammaires allemandes et des exercices appropriés à la grammaire. Je me fis l'élève de M. Beelaert et me mis en devoir d'étudier la langue teutone.

Comme la classe se donnait au milieu du va-et-vient des prisonniers dans la salle commune, on avait beaucoup de distractions. Cela nous importait peu, mais ce qui nous plaisait, c'était d'avoir une table et des chaises pour nous asseoir. Cependant, dès que la classe était finie, les joueurs de cartes nous remplaçaient.

Le général visitant un jour l'école, dit à son secrétaire : « Je crois que nos officiers qui sont en Belgique perdent la tête. On ne me fera jamais croire que ces enfants sont des francs-tireurs ! Que veut-on que nous en fassions ici ? »

Ces enfants furent rapatriés en octobre 1914.

L'organisation du service religieux à la Reich-Schule et au Lazaret

Nous étions dans une ville essentiellement protestante et aucun secours religieux n'était donné aux prisonniers. Plusieurs vieillards étaient déjà morts au Lazaret et enterrés sans prêtres. Je résolus d'intervenir auprès du commandant pour lui offrir mes services ou ceux des prêtres flamands.

Un jour, du début de septembre, le commandant vint inspecter l'école. Je profitai de cette occasion pour faire remarquer à cet officier que nous étions en majorité catholiques et qu'il était regrettable qu'aucun service religieux ne fût organisé.

Il me dit que j'avais raison de lui rappeler cela. Il n'y pensait pas ; il avait perdu de vue qu'il était obligé d'établir un service religieux pour les prisonniers.

— Mais comment ferons-nous ? dit-il. Il n'y a ici en ville aucun prêtre catholique. Quant aux prêtres belges, ils ne peuvent dire la messe, puisqu'il est impossible de trouver en ville les objets du culte, nécessaires pour les offices.

Je lui demandai de permettre aux prêtres flamands d'aller porter les secours religieux aux moribonds du Lazaret. Il accepta cette proposition. M. l'abbé Cappaert, muni des boîtes aux Saintes Huiles que M. de Cuyper, Directeur de l'Hôpital de Termonde, avait apportées avec lui, put administrer les dernières sacrements à quelques prisonniers gravement malades. Il procéda aussi à quelques funérailles.

Je conseillai aussi au Commandant de demander un prêtre : il le fit et le 2^e dimanche de septembre, M. l'abbé Müth, vicaire à Kettenburg, bei Vinelhövede (Han.), vint nous dire la messe.

Je me rappelle encore ce moment à jamais mémorable

où le Commandant vint me dire : « Annoncez à vos camarades qu'une messe sera dite pour eux jeudi prochain, à la Reich-Schule ».

À l'annonce de cette bonne nouvelle, les visages des prisonniers s'épanouirent de joie. On sentait déjà s'effriter le régime de la terreur sous lequel nous avons vécu jusqu'alors. Le spirituel reprenait un peu de vie ! Nous, prêtres, nous n'avions ni bréviaire, ni livres religieux, ni même un chapelet à notre disposition ! C'était la vie matérielle qui battait son plein et qui prédominait.

Les prêtres se mirent à confesser. Les boxes servaient de confessionnaux. Les confessions furent nombreuses. Des borains, qui depuis longtemps ne pratiquaient plus, vinrent demander l'absolution. Les Universitaires donnèrent le bon exemple à cette occasion.

Enfin, le jour si impatiemment attendu arriva. Le prêtre allemand vint de bonne heure. Des soldats dressèrent un autel au milieu du manège, en plein air. Des fusils en faisceaux étaient placés aux deux côtés de l'autel. Le prêtre monta à l'autel pour la célébration de la messe qui était servie par M. l'abbé Beelaerts et par moi. De nombreuses communions furent distribuées pendant la messe et rien n'était plus édifiant que l'immense assistance qui remplissait le manège, dans une attitude de profonde piété. Rares étaient ceux qui n'assistèrent pas à la messe, parmi les prisonniers. Avec quelle ferveur on pria pour la délivrance. C'était probablement la première fois que le St-Sacrifice de la messe était célébré dans la ville de Soltau.

Le prêtre vint encore une seconde fois dire la messe pendant laquelle il nous fit un sermon sur la Ste-Vierge pour nous exciter à la confiance. L'assistance, aussi nombreuse que la première fois, était fort émue. Il y eut encore autant de communions que la fois précédente. C'était le 1^{er} dimanche d'octobre.

Pendant la première quinzaine du mois d'octobre, les Universitaires me demandèrent de réciter le chapelet à l'entrée du soir, dans notre grenier, en l'honneur de N.-D. du Rosaire. J'avais reçu des chapelets de M. l'abbé Muth. On se les distribua et l'on pria avec ferveur. Des civils et des soldats autres que ceux qui se trouvaient dans notre grenier venaient réciter leur chapelet avec nous.

Quoiqu'il y eût des gens de toute opinion parmi la population civile et militaire qui se trouvait emprisonnée à la Reich-Schule, je n'entendis jamais une conversation obscène, ni une chanson inconvenante. Les Universitaires, en majorité élèves de Louvain, exerçaient un certain ascendant sur leurs collègues soldats. Les autres étaient des jeunes gens bien élevés. Tous respectaient fort bien les prêtres.

Le lazaret

Les malades de la Reich-Schule étaient soignés au lazaret établi dans les bâtiments d'une usine, à mi-chemin entre l'école où nous étions emprisonnés et le camp de Soltau. Des médecins allemands assuraient, au début, le service du Lazaret. Ils étaient assistés par des infirmiers belges.

Plusieurs docteurs belges, entre autres MM. Detrootz de Bonne (Modave), Lambert de Natoye, et deux autres médecins des environs de Liège, vinrent remplacer pendant quelques temps leurs collègues allemands.

Les médecins allemands guérissaient tous les maux et toutes les maladies par des pastilles d'aspirine. Ils ne possédaient que cet article dans leur pharmacie.

Quand on désirait consulter ces docteurs, on devait s'adresser à M. Beelaerts, beau-fils de M. Fortemps de Marche. Ce garçon, fort débrouillard, dressait la liste des malades réels ou imaginaires qui se proposaient de faire une promenade jusqu'au lazaret. M. Beelaerts accompagnait les malades et les promeneurs. Ses fonctions de conducteur des malades lui donnaient une certaine liberté à la caserne. Il abordait facilement les officiers, à qui il devait faire ses rapports sanitaires. Il plaidait la cause de l'un ou de l'autre prétendu malade et obtenait des pains supplémentaires qu'il distribuait entre les plus nécessiteux. Aussi, tous les prisonniers s'empressaient-ils de témoigner leur sympathie à M. Beelaerts pour pouvoir faire partie du groupe des malades. J'avais une paillasse contiguë à celle de ce généreux infirmier, ainsi il nous était facile de combiner un plan pour aller en promenade de temps en temps en dehors de la caserne. Bien que l'on fût sous la surveillance des sentinelles pendant le voyage, on se croyait en liberté, parce qu'on ne voyait plus les murs de la caserne et l'on oubliait, pour quelque temps, la monotonie de la vie que l'on menait à l'intérieur de ces bâtiments peu confortables.

Les occupations des prisonniers

Elles n'étaient pas nombreuses et très peu variées.

Ceux qui allaient en corvées travaillaient depuis 8 h. du matin jusque midi dans les bois, en dehors de la caserne. Ils entretenaient les chemins. Le travail n'était pas dur. D'autres soignaient le jardin du général. Les Universitaires établissaient un toboggan non loin de la Reich-Schule, sous la direction de M. Kraenzel.

Les autres prisonniers se promenaient du matin au soir, dans la cour du manège, en se racontant les incidents de la guerre auxquels ils avaient été mêlés. On maudissait les Boches et l'on se posait chaque jour, l'un à l'autre, cette question qui restait toujours sans réponse :

– Quand est-ce que la guerre sera finie ?

La formation du cortège pour aller au café ou à la soupe prenait beaucoup de temps. Les premiers étaient vite servis, mais les derniers attendaient parfois plus d'une heure dans la cour, avant que leur tour fût venu de s'approcher de la cuisine. Aussi que de récriminations ! Les estomacs étaient vides ; on se bousculait, les sentinelles tapageaient, juraient, frappaient parfois les plus turbulents pour les obliger à garder les rangs.

Quand il pleuvait, on rentrait au grenier ou dans les manèges couverts et l'on jouait aux cartes, assis sur la paille.

Nous ne recevions ni colis, ni correspondances. On lisait cependant le « Berliner Tageblatt », que nous passait en cachette un douanier belge, prisonnier comme nous, mais qui remplissait auprès d'un officier les fonctions d'ordonnance. Des interprètes nous traduisaient les nouvelles contenues dans ce journal.

M. Kraenzel, docteur en géographie, nous dressait la carte du front des armées et par ce moyen nous étions au courant de l'avance ou du recul des Alliés.

Des renseignements intéressants les opérations militaires

étaient apportés chaque jour par les nouveaux prisonniers de guerre qui passaient par la Reich-Schule, avant d'aller au camp. Belges, Français et Anglais nous racontaient ce qu'ils avaient vu sur le champ de bataille et au cours de leur voyage vers Soltau. Tous avaient la conviction que les Allemands seraient vaincus : cela réconfortait les prisonniers.

La plupart des soldats pris à Bioul s'étaient embarqués à Melreux et avaient logé à Marche. Par eux, nous sûmes que le pays de Marche était intact. L'un d'eux me dit même, en apprenant que j'étais curé à Somme-Leuze, avoir vu à Melreux une affiche apposée par les Allemands annonçant « une grande victoire à Somme-Leuze et la capture de plusieurs prisonniers ». Mes paroissiens et moi étions les prisonniers annoncés par l'affiche ! Les Barbares avaient la victoire facile !

A mon retour au pays, plusieurs personnes de Melreux m'ont affirmé avoir vu cette affiche.

Pendant mon séjour à Soltau, la plus grande propreté régna parmi les prisonniers. On avait de l'eau à discrétion pour se laver. La lessive était faite régulièrement par les prisonniers. Chacun lavait son linge ou le faisait laver par un prisonnier, moyennant paiement.

J'avais fait la connaissance d'un nommé Layon de Ciney, mendiant de profession, brave homme s'il en fut, qui nous rejoignit à Huy. Il se mit à ma disposition pour ma lessive. Vint ensuite M. le Curé de Lebbeke avec son domestique. Ce dernier se chargea dorénavant de cette corvée.

Les prisonniers balayaient chaque jour les trottoirs et les logements.

Je dois avouer que je ne vis jamais de prisonniers chargés de vermine vu que mon séjour à Soltau ne fut que de 57 jours, mais il n'en fut plus ainsi dans la suite, m'ont dit mes compagnons qui sont rentrés seulement au mois de mai 1916. Ils avaient bien de la peine d'éloigner la vermine et il n'était pas rare de voir des « Uhlans » se promener sur les vêtements des prisonniers même les plus propres, tellement ces insectes pullulaient, surtout en hiver, car alors l'eau n'abondait pas et l'on ne pouvait plus se laver à son aise.

Les Boches sont gobeurs !

À peine arrivé de quelques jours à l'école d'équitation, je remarquai que les soldats boches paraissaient me regarder avec des airs farouches. Cela ne m'impressionna pas trop. Que pouvait-on attendre de bon de ces brutes à qui on faisait tout croire ?

Je sus bientôt d'où venait cette animosité. Un journal de Soltau avait publié un article attaquant les prêtres belges que l'on traitait de francs-tireurs.

Un soldat belge vint me dire que les soldats boches m'accusaient d'avoir enfermé 250 soldats allemands dans mon église et d'en avoir tué plusieurs du haut du jubé. Il faut croire que ces soldats étaient bien stupides pour avaler des couleuvres semblables. On commençait déjà à vouloir les nourrir avec des bourdes, pour remplacer les aliments qui allaient bientôt manquer à ces brutes sans cœur et au double estomac.

Quels soldats ! Ceux sur qui j'avais prétendument tiré étaient donc bien lâches ! Un seul curé contre 250 boches !

Au lieu de nourrir contre moi des sentiments de haine, ne devaient-ils pas plutôt m'admirer et demander à leur Kaiser de me décorer de la Croix de fer ? Je ne me croyais pas être un pareil héros ! Si les Alliés avaient eu tous soldats comme moi, la guerre n'aurait pas duré 15 jours ! Il eut fallu seulement enfermer les boches dans les églises, m'y introduire et tout aurait été vite réglé.

Incidents de la vie de Caserne

Les photographies

Un soldat photographia quelques groupes de prisonniers. L'idée lui vint de former un groupe au milieu duquel je devais figurer comme étant le personnage le plus curieux, à cause de ma qualité de prêtre.

J'étais déjà en redingote alors. Elle était ornée de beaucoup de franges à cause de sa vétusté.

Un feldwebel vint me chercher pour poser. J'y allai parce que j'espérais obtenir la photographie du groupe comme souvenir.

Je fus placé entre deux prisonniers de Termonde, estropiés et s'appuyant sur des béquilles. Des enfants de Sempst et de Termonde étaient assis au premier rang. Le sergent « Matraque » était aussi du nombre ainsi qu'un soldat le fusil au bras, l'arme tournée vers ma poitrine. J'obtins quelques cartes et plusieurs prisonniers en achetèrent en ville.

Une de ces cartes arriva à la censure qui l'envoya au Ministère de la guerre à Berlin. On crut voir le geste d'un soldat faisant semblant de vouloir me fusiller. L'ordre d'enquêter à ce sujet fut envoyé au Général Commandant de notre caserne.

On était au moment où le journal hollandais *Het Centrum* menait une campagne violente contre la barbarie des Allemands à l'égard des prêtres belges. Le « Canari » vint à moi et me pria de vouloir bien sauver la situation du photographe qui serait puni sévèrement si je considérais la carte comme injurieuse. Les officiers étaient aussi compromis pour ne pas avoir interdit de prendre des vues dans les camps, ce qui était défendu.

Le général m'appela et me demanda si j'avais à me plaindre de la façon dont j'avais été photographié. Je répondis que j'en étais au contraire content parce que j'avais un souvenir de mon séjour à Soltau. « J'en suis satisfait, dit-il, parce que de cette façon nous sommes tous à couvert. » Il me remercia.

Le « Canari » vint ensuite me prier de saisir toutes les cartes qui étaient à la caserne.

J'allais aussitôt avertir les détenteurs de ces photographies qu'ils eussent à les cacher. On les plaça sous la paille et c'est ainsi que je parvins à en sauver quelques exemplaires.

De cette façon, le résultat de mes recherches fut nul.

À partir de ce moment, j'obtins des officiers tout ce que je voulais, parce que je leur avais rendu service.

On avait aussi photographié la classe avec M. le professeur Beelaerts et moi, à la demande des officiers. Cette vue ne sortit pas de la caserne.

L'argent de M. Jos. Colla

Jos. Colla, cordonnier à Somme-Leuze, avait sur lui dans une boîte à cirage environ 150 frs, qu'il tenait en réserve pour payer du cuir. Il craignait pour son argent et voulut m'en prêter. Je refusai, mais sur ses vives instances, j'acceptai de quoi m'acheter un caban. Un soldat malveillant prétendait que j'avais volé de l'argent à M. Colla.

Il le dit à l'officier Bütner, qui vint me trouver. Il se fit expliquer la chose. M. Beelaerts père, notre caporal, servit d'interprète et le soldat s'en alla tout penaud lorsque Bütner eut déclaré que M. Colla pouvait faire de son argent l'usage qu'il voulait. Le soldat menteur ne reparut plus.

Les clowns à la Reich-Schule

Le directeur d'un Cirque japonais avait été arrêté en Allemagne avec sa troupe. On les interna dans notre écurie et le soir, ils nous donnaient de jolies représentations, ce qui nous égayait beaucoup.

Les chansons. – Jos. Colla, orateur et chanteur

Le soir, lorsque tout le monde était rentré au grenier, les jeunes organisaient des parties de chant. Chacun y allait de sa chanson. Mon paroissien M. Jos. Colla fut invité à se faire entendre. Ce brave homme était très bien vu des Universitaires. Avant de s'exécuter, il demanda la permission de dire quelques mots. Voici son discours :

«Messieurs, je vous avoue que je suis gêné de me présenter devant l'honorable société. Je suis vieux, ma voix n'est pas belle, mais puisque vous le désirez, je chanterai. Je vous rappellerai une histoire de mon jeune temps pour vous faire voir qu'il n'y a rien d'agréable dans ma voix. Quelques camarades et moi étions à proximité de mon village. On me pria de chanter. Je le fis. Pendant ma romance, une vieille femme pleurait à chaudes larmes. Je m'en aperçus et je lui dis : «Madame, vous pleurez ! Serait-ce ma chanson qui aurait pu vous causer cette émotion ? Dans ce cas je vais cesser».

«Non, dit-elle, continuez ; je pleure parce que en vous entendant, il me semble entendre la voix de ma vieille chèvre morte l'an dernier.» «Si ma voix n'est donc pas plus belle qu'autrefois, je demande votre indulgence». Il entonna ensuite une de ces vieilles pasquées liégeoises qui fut longuement applaudie.

Un pendu

Dans les boxes où nous avons établi notre domicile, on construisit des cellules pour y enfermer les délinquants. On y amena un jour deux soldats qui s'étaient évadés du camp de Soltau et qui avaient été repris. Ils restèrent un certain temps au cachot. L'un d'eux, tout jeune encore, s'y pendit au moyen d'une ficelle, attachée à l'anneau de la mangeoire. On eut vite connaissance de cette nouvelle qui n'émut nullement l'assemblée des prisonniers. On continua de jouer aux cartes dans le couloir de l'écurie, à côté de la cellule où pendait le cadavre. Lorsqu'on eût transporté le mort, des Universitaires se partagèrent la ficelle comme porte-bonheur, sans avoir trop de confiance en ce talisman.

Vers la Délivrance

Le 1^{er} octobre, désireux de savoir ce qui se passait en Belgique à propos des écoles, je demandai à l'officier

Meyer si M. l'instituteur Limet ne pourrait pas rentrer à Somme-Leuze pour tenir l'école. Il me répondit :

– Nous ne pouvons rien faire à ce sujet ; nous n'avons pas reçu d'ordres, mais vous, curé, vous êtes libre.

Je ne pouvais en croire mes oreilles ! J'étais libre, mais en quoi consistait ma liberté puisque je me trouvais encore parqué dans la caserne, sous la surveillance des sentinelles.

– Comment entendez-vous cette liberté, ajoutai-je, puisque je suis toujours prisonnier ?

– Voici, dit-il, nous avons reçu des ordres à votre sujet. Nous sommes responsables de votre personne et nous devons vous traiter comme un officier. S'il vous arrivait quelque chose de fâcheux, c'est à nous qu'on s'en prendrait. Nous devrions vous mettre dans une chambre à part, mais comme tout est occupé par les bureaux, au bâtiment principal, force vous sera de patienter encore un peu et de rester avec les autres prisonniers jusqu'au moment où un train sera organisé pour votre rapatriement. Dans 15 jours, vous ne serez plus ici.

J'appris avec joie cette bonne nouvelle et en fis aussitôt part à mes confrères, qui se refusèrent à l'admettre comme sérieuse.

– Ce sont des paroles allemandes, dirent-ils, nous ne pouvons les croire.

Quant à moi, je les crus sérieuses et j'aspirais à voir arriver le 15 octobre.

Je fus plus gai à partir de cet entretien ; on me donna deux couvertures pour la nuit. Un sous-officier, arrivé récemment à la caserne, commandait la garde ; il vint un soir au grenier où nous résidions. Me voyant occupé à réciter le chapelet, il se retira pour revenir lorsque la récitation fut terminée.

– Vous êtes prêtre catholique, me dit-il.

Après réponse affirmative, il déclara être catholique aussi. Il me fit montrer ma couchette, je n'avais pas selon lui d'assez bonnes couvertures.

– Demain vous en aurez d'autres, déclare-t-il. C'est ainsi que les prêtres sont traités ? continua-t-il. C'est indigne ! Il entama alors une diatribe violente contre les Allemands à qui il reprochait leurs cruautés. «Ils font la guerre à tout le monde et n'ont pas seulement une capote à me donner», disait-il. Il dit encore une foule d'autres choses qui auraient pu lui créer des difficultés, aussi lui donnâmes-nous le conseil de parler moins haut. Tout allait fort bien quand ce feldweibel était de garde. Il assistait aux récréations des prisonniers et leur recommandait de ne pas se défendre mutuellement contre les Allemands.

Un soir, il vint faire une leçon sévère à des prisonniers qui s'étaient plaints à l'autorité parce qu'un Russe avait refusé d'aller à la corvée. Ce Russe avait été lié à un poteau pendant plusieurs heures.

Si tous les officiers avaient eu la même mentalité, on aurait connu une vie un peu plus agréable.

IV.

2^{DE} VISITE DU GÉNÉRAL

Les prêtres envoyés au château royal de Celle

Le 14 octobre, les officiers annoncent que le lendemain un Général visitera la caserne.

Le 15, dès 11 h. du matin, nous sommes tous dans la plaine. On nous met en rangs par compagnies. Cela n'alla pas tout seul. Des prisonniers, peu habitués à la discipline, rompaient parfois les rangs, ce qui excitait la colère de Bütner. Il courait vers les désobéissants les menaçant de son sabre, et bousculant tout sur son passage. Dans sa course, il heurte le pied d'un prisonnier, s'empêtre dans son sabre et pique une tête dans le sable. On n'osa rire cependant. Enfin l'ordre se rétablit mais non sans peine.

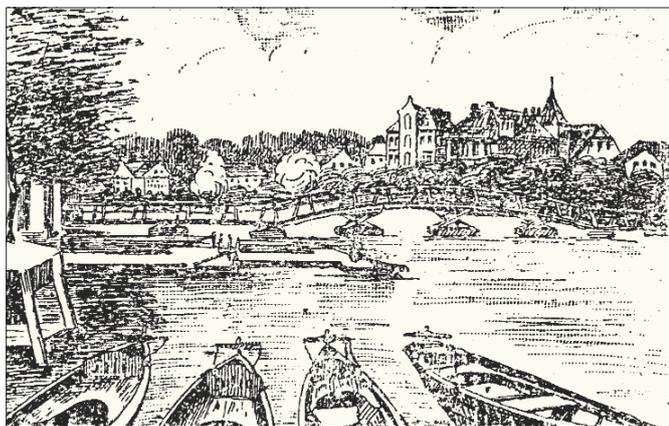
Sur l'ordre des officiers, les prêtres étaient sur la première ligne. L'officier Meyer m'avait recommandé de me mettre en évidence parce que le général voulait me causer.

À 3 h., le général arrive. Il me demande si on avait eu des égards pour moi et pourquoi j'avais quitté la soutane.

Ma réponse fut que l'on avait traité les prêtres comme les autres prisonniers et que nous avions pris des habits civils pour ne pas attirer l'attention des soldats qui nous insultaient parfois. Le général commandant la caserne dit que l'on nous avait mis dans un grenier où nous étions bien. Dans quelques jours, ajouta le général inspecteur, vous serez beaucoup mieux. Là-dessus, il continua sommairement son inspection, puis s'en alla.

V.

LE DÉPART POUR CELLE-SCHLOSS



Vue du fleuve Aller et d'une partie de la ville de Celle.

Le 17 à midi, on avertit les prêtres de se préparer pour le départ. Un soldat vint avec la liste des prêtres et nous dit que nous allions dans un château en attendant qu'un convoi soit prêt pour nous remettre en Belgique.

À 2 h., on doit quitter la Caserne. C'est alors que nous avons compris que nous étions sympathiques à nos camarades prisonniers. Tous voulaient nous serrer la main; mes compagnons de Somme-Leuze pleuraient et me chargeaient de nombreux messages pour leurs parents. Lorsque le moment du départ fut arrivé, ceux qui restaient étaient dans la tristesse et les pleurs coulaient sur de nombreux visages. Nous étions émus à ce spectacle. Des soldats durent repousser la cohue des prisonniers qui ne nous laissaient

pas avancer.

En quittant le Reich-Schule, le « canari » qui devait nous accompagner, nous dit :

– Vous marcherez devant moi. Quand vous arriverez à un tournant de rue, vous vous retournerez et je vous ferai un signe du doigt pour vous indiquer la rue à prendre pour arriver à la gare.

La population ne devait pas s'apercevoir que nous étions prisonniers, c'est pourquoi l'officier se tenait loin derrière nous. Bientôt, le train nous emporte vers une nouvelle résidence que nous ignorions. L'officier nous fit monter en 3^e classe et paya notre train. À la gare de Uelzen, d'autres prêtres venus du camp de Munster, nous attendaient et firent le voyage avec nous.

Ces prêtres étaient MM. les abbés Ernest Meunier de Couvin, André Metens de Brûly-de-Pêches, Jules Detourbe de Bioul, Octavien Quoilen de Dochamps, élève au Grand Séminaire de Namur, faits prisonniers dans les forts de la position de Namur et internés à Munsterlager, puis venant du même camp MM. les abbés Heylen, curé de Wesemael (Louvain), Selys, son vicaire, Spruyt, directeur à Haecht, Huypens, vicaire à Herent, le R. Père Grégoire Noël du couvent des Conventuels de Louvain, Tuyls, aumônier de la prison à Louvain et le R. Père Jésuite Brauwiers pris à Dixmude.

Nous arrivons avant le soir à Celle (Hanovre) où nous voyons un château campé au milieu d'un immense parc. On nous dirige vers ce château qui sera notre nouvelle résidence jusqu'au 1^{er} décembre suivant. Il a fallu un mois et demi pour organiser le train qui devait nous emporter vers la patrie.

Tous les prisonniers internés à Celle-Scholss, étaient considérés comme des officiers, même les prêtres et y jouissaient d'une certaine liberté. C'est là qu'après notre départ, on interna M. Max, bourgmestre de Bruxelles et le célèbre général Leman. Y séjournèrent aussi : M. le Comte Ernest d'Ursel de Durbuy; le fils et le beau-fils de M. le ministre de Favereau de Jeneret, président du Sénat.

Au château, nous rencontrons des prêtres français MM. Ducolombier, vic. Général à Paotinglu (Chine), Leroy, curé à Condé-sur-Aisne, Ducroquet, curé à Flisne-lez-Raches (Nord), Couvreur, doyen de Nelles (Somme), Aubry, curé de Dreslincourt (Oise), Choubry, curé de Vantelay (Marne). Ces MM. ont été rapatriés après nous par la Suisse. Nous y rencontrons aussi des officiers de toutes les nations en guerre contre l'Allemagne.

M. Kopp, curé de la paroisse catholique de la ville de Celle, était l'aumônier du château. Il organisa une chapelle dans une tourelle, nous procura les vases sacrés et les ornements nécessaires pour la célébration de la messe, nous fournissait le pain, le vin, la cire et les intentions de messes. L'évêché d'Hidesheim nous envoya des bréviaires. Enfin, nous retrouvions nos habitudes sacerdotales.

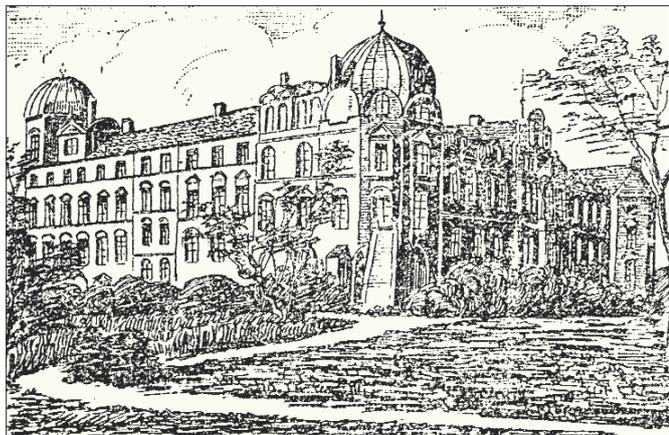
Nous célébrions la messe chaque jour, ce qui était pour nous une consolation d'un prix inestimable.

Des personnes charitables de la noblesse belge et française alliées à des Allemands nous envoyèrent de l'argent, des livres de lecture et des vêtements par l'intermédiaire de M. le curé Kopp.

Les sœurs de M. Kopp s'occupaient gratuitement de l'entretien de nos linges.

Le château de Celle

Le château est la propriété de l'Empereur d'Allemagne. Autrefois, il appartenait aux Rois de Hanovre. C'est un vaste quadrilatère ayant une cour à l'intérieur. Il est entouré d'un magnifique parc coupé par de larges fossés remplis d'eau.



Celle - Château royal.

L'aile droite du château renferme un théâtre ; cette partie du bâtiment nous était interdite.

Au rez-de-chaussée, à l'aile gauche, il y a une chapelle que l'on dit également renfermer de belles peintures et de jolies boiseries. On ne nous la fit jamais visiter.

Trois vastes escaliers en pierre conduisaient à tous les étages. Celui donnant accès au théâtre était fermé.

Les deux autres servaient aux prisonniers pour aller dans leurs chambres.

Il y avait deux étages surmontés de mansardes.

Le rez-de-chaussée était inoccupé sauf celui de la façade qui servait à l'usage du portier ou gardien du château. Il tenait une cantine « sèche », c'est-à-dire, qu'il vendait des articles de bureau et de toilette, tandis qu'à l'entrée de l'aile gauche, il y avait une autre cantine « humide », où l'on pouvait se procurer de la bière, du vin et des vivres.

La salle à manger, très vaste, était située au premier de l'aile gauche.

La vie au château

À part la captivité qui nous pesait horriblement, nous n'étions pas mal. Un règlement nous était imposé, mais alors il ne nous gênait pas trop.

On se levait quand on voulait. Nous avions organisé un *Ordo diei* pour nos exercices de piété.

Nous nous levions à 5 h. du matin afin de pouvoir dire la messe avant 8 h. du matin, heure du déjeuner. Comme nous étions 20 prêtres, autant de Belges que de Français, il nous fallait 2 autels pour célébrer, afin d'avoir fini pour 8 h. Pendant la journée, nous étions complètement libres dans nos chambres.

Au début, le château était commandé par un vieux capitaine très bienveillant, qui nous fit placer dans les deux plus belles chambres du château. L'une était réservée aux prêtres belges, l'autre aux prêtres français. Elles étaient contiguës et communiquaient au moyen d'une porte. Les fenêtres donnaient sur le parc. Ces chambres avaient servi autrefois de chambre à coucher aux Rois de Hanovre. On

y voyait une belle cheminée ornée de magnifiques corniches.

Les visiteurs, sous prétexte d'aller examiner la cheminée monumentale, repassaient leur vue du spectacle que leur offrait l'assemblée des prêtres prisonniers.

Des petits lits munis de sommiers à ressorts étaient à notre disposition. Nous avions un drap de lit selon la mode allemande et deux couvertures. Les lits pouvaient se superposer et comme il y en avait dix pour notre chambre, nous les superposâmes deux par deux, ce qui nous permit d'avoir plus de place pour nous retourner dans notre chambre.

Des personnes de la ville lavaient les draps de lit et les essuie-mains, aux frais du Kaiser.

M. le curé Kopp venait chaque soir nous rendre visite. Ce bon curé, qui n'était pas Boche, nous apportait chaque fois quelque douceur, des confitures, des saucisses, du tabac, etc. Il nous tenait au courant des principaux événements de la guerre. Il nous procurait aussi des livres de lecture. Il aimait beaucoup les soldats français. Il était aumônier du château et du camp de Celle.

Un fumoir était à la disposition des prisonniers. On ne pouvait fumer que là et en plein air ; de peur de l'incendie.

Au fumoir se trouvaient des tables et des chaises. On y jouait aux cartes. On y lisait les journaux allemands.

Il était permis de se promener à toute heure de la journée dans la cour intérieure du château et dans le parc à certains moments. Il était loisible de renouveler plusieurs fois la promenade.

Un médecin venait chaque jour faire visite aux prisonniers.

Chaque matin, à 10 h., M. l'Abbé Beelaerts, allait prendre connaissance des ordres.

Les prêtres belges portaient le costume ecclésiastique allemand : pantalon noir et redingote de même couleur ; les prêtres français avaient conservé presque tous la soutane.

À 9 h. du soir, les soldats faisaient la ronde de nuit dans les chambres, éteignaient les lumières, après avoir compté les prisonniers.

Les repas

Un hôtelier avait l'entreprise de la fourniture des aliments. On faisait trois repas par jour : au matin, à midi et au soir. Le matin, on recevait une tasse de café au lait avec du sucre et deux brioches. Le repas de midi était copieux. Le potage était inconnu. Chaque jour à midi, on servait de la viande, des pommes de terre et des légumes. Le soir, nous avions du café, une tartine avec une tranche de jambon ou de viande froide. Le café était parfois remplacé par du thé ou par une soupe.

Les repas étaient servis dans le réfectoire du château, sur des tables couvertes de nappes. Le service du réfectoire et des chambres était assuré par des soldats belges prisonniers.

Un piano se trouvait au réfectoire à l'usage des amateurs.

Les offices de la Toussaint à Celle-Schloss

On célébrait en ce jour dans la paroisse catholique de Celle la Fête de l'Adoration du Très-Saint Sacrement. M.

le Curé Kopp avait demandé des officiants. M. l'abbé Metens et moi fûmes désignés pour aller à l'église paroissiale. M. Metens remplissait les fonctions de sous-diacre et moi celle de diacre. Un soldat non armé nous accompagna. On rentra à midi au château, après avoir fait une jolie promenade dans le parc royal.

Le lendemain, nous avons chanté, à la chapelle provisoire du château, un service solennel pour les soldats morts à la guerre. Le R. Père Brauwiers, Jésuite de Liège, prononça une allocution patriotique dans laquelle il célébrait la vaillance des soldats belges et alliés qu'il avait vus à l'œuvre à Dixmude, où il fut fait prisonnier. Il tressa aussi des couronnes aux braves tombés à l'Yser.

J'étais prêtre officiant. M. l'abbé Jules Detourbe, vicaire à Namur, dirigeait la Grégorienne composée des prêtres et des prisonniers français, ingénieurs et officiers. Les officiers serbes et russes nous demandèrent la permission d'assister à notre cérémonie. Ils étaient tous schismatiques. Ils étaient très polis et aimaient beaucoup les prêtres belges. Il y avait parmi eux, le général-major Radetzky qui avait fait la campagne contre le Japon, et Vladimir de Markozoff, membre du Conseil municipal de Pétrograde.

Ces Messieurs nous donnaient d'intéressants renseignements sur la Russie et la Sibérie.

Un incident: Une menace de représailles

Un jour arrive du Ministère de la guerre, l'ordre de réunir les Belges et les Français pour leur donner communication d'un dossier où se trouvaient des plaintes d'officiers médecins allemands qui avaient été insultés en France par la foule, dans les gares lors de leur rapatriement.

Le commandant du Château était alors un président de tribunal. Son prédécesseur était parti depuis peu. Le président, assez hargneux, nous fit donner lecture du rapport par un avocat interprète. On nous menaçait de représailles si nous n'écrivions à des personnages influents de Belgique et de France pour faire cesser de pareils agissements. Les Français refusèrent d'écrire. Quant à nous, prêtres, après concertation, nous avons écrit à Son Eminence l'Archevêque de Malines. Après avoir raconté les insultes que nous avions subies, nous demandions à Son Eminence d'intervenir dans le sens du dossier allemand. C'était un moyen de faire parvenir en Belgique des nouvelles de notre sort. Nous n'avions jamais pu jusqu'alors communiquer avec la Belgique. Nous demandions aussi à Son Eminence, d'avertir nos Evêques respectifs. Dans cette lettre, nous disions qu'en cours de route vers l'Allemagne, on nous avait insultés ainsi que dans les camps, tandis qu'à Celle, nous étions mieux traités. Nous demandions qu'on en fit autant avec les prisonniers allemands. Aura-t-on envoyé cette lettre? Nous en doutons.

Le retour en Belgique

Le 25 novembre 1914, un soldat allemand, interprète au château, vint mystérieusement m'annoncer qu'il avait vu au bureau, un ordre de rapatriement des otages belges. J'en avertis mes confrères qui encore une fois refusèrent de le croire. Enfin, le 27, on nous réunit pour nous demander où nous voulions descendre de train en Belgique.

On dressa la liste des rapatriés et les gares belges d'arrivée.

La veille du 1^{er} décembre à 8 h. du soir, on nous avertit de nous tenir prêts à partir pour 2 h. du matin. On ne dormit point cette nuit-là. À minuit, on commença à dire les messes et à 6 h. seulement on se mit en route. Adieu, vieux château! Nous ne te regrettons pas!

On s'arrêta à Soltau depuis 9 h. du matin jusque 3 h. à la Reich-Schule, où je revis mes anciens compagnons MM. les Universitaires, qui me remirent de nombreux billets pour leurs parents.

On nous donna à dîner à la cantine.

Puis à 2 h. on se mit en route pour la gare.

En sortant de l'école d'équitation, nous rencontrâmes un cortège de rapatriés venant du camp de Soltau. MM. Jos. Jamotton et Barthelemi Barzin de Somme-Leuze étaient du nombre. On voyagea pendant toute la nuit en voitures de 3^e classe. En cours de route, à certains arrêts, des Dames de la Croix-Rouge allemande nous offraient du café, des tartines et des saucisses en nous souhaitant bon voyage.

Nos compagnons civils étaient moins bien traités que nous. Ils se trouvaient dans d'autres voitures moins belles que les nôtres. Comme s'ils n'étaient pas aussi dignes de bons soins que nous! Nous avons été transportés en Allemagne comme chefs de francs-tireurs et nous retournions en Belgique traités comme des officiers.

Il n'y a qu'en Allemagne que l'on puisse gagner aussi rapidement du galon. Kolossal!!!

L'arrivée à Liège

Le 2 décembre 1914 à 2 h. de l'après-midi, nous arrivons à Liège aux Guillemins. Des sentinelles conduisent les civils au Palais, et nous, prêtres, nous suivons derrière, sans sentinelles. Sur tout le parcours, on nous accoste, on nous demande une foule de nouvelles au sujet de prisonniers du camp de Soltau qui nous étaient inconnus.

A la Kommandantur, on nous remit nos passeports, et après un repas qu'on nous servit dans la vaisselle du gouverneur de Liège, nous avons recouvré une pleine et entière liberté.

Je logea à Liège où l'on me mit au courant de ce qui s'était passé à Somme-Leuze après mon départ.

M. Jos. Colla avait été rapatrié le 1^{er} novembre 1914 et avait rassuré nos concitoyens sur notre sort.

J'arrivai le soir à Bois-Borsu, M. l'abbé Rapp m'offrit l'hospitalité.

La rentrée au village

C'est le 3 décembre 1914, à 2 h. de l'après-midi, que je fis ma rentrée au village. Mes camarade Jamotton et Barzin, rentrés le 2, avaient annoncé mon arrivée. Je reçus force félicitations tout le long du chemin. On sonna les cloches pour célébrer mon retour et pendant trois jours, le presbytère ne se désemplit pas de gens heureux de venir me saluer.

Le retour des autres prisonniers

M. Limet revint le 18 mars 1915 et les autres au mois de mai suivant, après avoir beaucoup souffert au camp de Soltau où ils avaient été internés après mon départ pour Celle.

Pour que l'histoire de nos misères soit complète, il faudrait pouvoir connaître ce qui s'est passé dans le camp de Soltau. N'ayant jamais vu le camp, je ne puis rien dire.

Mes remerciements

Pendant ma déportation, des personnes de la haute Société de Belgique intervinrent en ma faveur et firent de nombreuses démarches pour obtenir ma libération. Je dois un remerciement tout spécial à M. le Comte Charles de Vaux de Bruxelles et à sa famille de Petite-Somme; à M. le Comte d'Ursel de Durbuy et à M^{me} la Comtesse d'Ursel, qui s'intéressèrent vivement à ma cause.

Je ne puis oublier non plus M. Verbrugge, conseiller à la Cour d'Appel de Liège; M. l'avocat Fabry de Liège qui firent en ma faveur des démarches à la Kommandantur de cette ville.

Un chaleureux merci à M. l'abbé Conrotte, curé d'Enneille, qui se chargea de l'administration de ma paroisse en mon absence, et à M. l'abbé François, vicaire de Palenge, qui assura le service religieux à Petite-Somme.

Que M. le Comte René de Vaux me permette de lui témoigner toute ma gratitude pour les soins qu'il fit donner aux blessés et pour le dévouement dont il fit preuve malgré le danger du moment, en faisant donner, en l'absence de M. le bourgmestre, une sépulture honorable aux victimes de la barbarie allemande. Qu'il reçoive aussi les remerciements des paroissiens qu'il ne cessa d'encourager pendant les premiers jours de la terreur et pour avoir aidé les sinistrés en leur procurant des vivres, du charbon et des vêtements.

VI.

APRÈS LE RETOUR DES OTAGES

La vie reprit normalement au village. On ne voyait que rarement des soldats allemands qui apportaient les affiches et les ordres de la Kommandantur de Ciney, puis de Haversin, ou qui contrôlaient les récoltes.

En 1917 et 1918, les visites furent plus fréquentes chez les cultivateurs parce que la pénurie des vivres devenait plus grande et les fraudeurs plus nombreux. La police était faite par des gendarmes allemands de Havelange. Ils surveillaient surtout les moulins et se faisaient montrer les passe-avants pour le transport du grain, du beurre et des vivres. Il y eut plusieurs procès-verbaux. Les amendes pleuvaient et allaient remplir la caisse de la Kommandantur.

Les hommes de 16 à 40 ans devaient se présenter chaque mois à Baillonville à un officier allemand qui vérifiait leur carte de contrôle. Ils ne pouvaient quitter l'arrondissement sans permis spécial de la Kommandantur.

Le dimanche, on devait rentrer à 9 h. en hiver, et à 10 en été. La surveillance ne fut exercée strictement qu'en 1917 et en 1918.

On fit en cachette et à des prix très élevés le commerce du blé, des pommes de terre et du beurre. Les non-cultivateurs recevaient de la Centrale des beurres, 100 g de beurre par semaine, parfois 50 g et par personne.

La viande était inconnue. Le bétail se vendait à des prix excessifs.

Les vêtements et les chaussures de cuir devinrent introuvables.

Les campagnards s'enrichirent et tout le monde avait de

l'argent pour payer les produits fournis par le Comité américain de Ravitaillement.

On ne réquisitionna pas les matelas. Quelques kilos de laine et de cuivre furent livrés.

Un déserteur allemand

Un déserteur allemand et des soldats français qui avaient pu échapper aux Allemands lors des premiers combats du côté de Dinant, se tinrent longtemps cachés à Leuze et dans les fermes des environs.

L'Allemand dénonça ceux qui l'avaient hébergé et ils furent condamnés à Namur à des peines variant de 1 ½ mois à 1 an. Les peines de 3 mois furent subies à la prison de Namur. Les autres en Allemagne.

Furent emprisonnés à Namur: MM. Fr. Franco, Louis Hansotte, Antoine Thomas de Vieille-Leuze, Eugène Bodiote de Somal et Olivier Devillers, fermier aux Laidess-Basses. Jos. Halleux, fermier à Leuze, fut transporté en Allemagne.

Les Robinson français

M. Jos. Laboureur, qui avait logé des soldats français au moulin de Leuze et qui les ravitailla longtemps, pendant qu'ils se tenaient cachés au Bois d'On (Scley), dans une hutte qu'ils avaient construite, se vit infliger une peine d'un an d'emprisonnement qu'il purgea à Siegburg (Allemagne).

La déportation des hommes

Le 6 décembre 1916, le Bourgmestre reçut l'ordre d'avertir les hommes âgés de 16 à 60 ans, de se trouver, munis d'un colis de vivres et de vêtements, le 8 décembre suivant, à 8 h. du matin, à Barvaux-Condroy, où devait se faire le choix des malheureux qui devaient aller travailler en Allemagne.

C'était la consternation au village.

On prépara les paquets le 7. Les prêtres devaient se trouver à Barvaux comme les autres.

Le 7, dans l'après-midi, nous arrivèrent une vingtaine de soldats qui élurent domicile chez M. Burette. Ils patrouillèrent dans le village pendant la soirée et jusqu'au matin. Ils s'en allèrent à 8 h. du matin.

Un cortège de cent cinquante hommes partit pour Barvaux-Condroy, suivi de plusieurs chariots transportant les colis. On arriva à 8 h. du matin. Le bureau chargé d'opérer le choix des hommes qui devaient être déportés, se tenait dans le hall du château de M. le Comte d'Aspremont. Les communes défilèrent par ordre alphabétique. Somme-Leuze passa en dernier lieu. On se suivait par groupes de quatre.

Des soldats montaient la garde depuis l'église jusqu'à la sortie du château.

Les hommes qui étaient choisis traversaient le château et étaient parqués dans le jeu de tennis, entouré d'un haut grillage. Les autres recevaient un cachet sur leur carte d'identité et s'en allaient librement.

Rien de plus lamentable que de voir les malheureux qui allaient partir. Ils demandaient des souliers, des vêtements, de l'argent et des vivres. On fit des collectes parmi ceux qui étaient libres, et par communes, et de fortes sommes furent recueillies et passées aux déportés à travers les grill-

lages. Des vivres, des souliers, des vêtements et des couvertures leur étaient jetés par-dessus la clôture. Ceux qui étaient parqués criaient de nombreux «au revoir» à leurs parents et à leurs concitoyens.

C'était tellement lugubre et navrant, que de nombreux soldats allemands étaient écœurés de la triste besogne qu'on leur faisait faire, en gardant ces malheureux.

L'officier, qui commandait la garde, en était lui-même affligé. S'adressant à moi, il me supplia de dire à ceux qui allaient partir de ne pas accepter du travail en Allemagne. Il était révolté des agissements de l'autorité allemande à l'égard de ces malheureux choisis pour l'exil. «Les Allemands sont en horreur en Belgique et dans le monde entier, disait-il, et ceci n'est pas de nature à les faire aimer. Si nous ne pouvons rien dire en ce moment, nous parlerons après la guerre, lorsque nous serons rentrés chez nous, vaincus. Alors commencera la guerre pour nous en Allemagne et tant pis pour les capitalistes.»

Les exilés furent conduits entre des sentinelles à Have-lange d'où ils partirent pour Soltau en passant par Ciney, Marloie, Barvaux-sur-Ourthe et Liège. Au départ et à toutes les gares d'arrêt, ce n'étaient que des cris: «À bas les Boches, Vivent les Alliés, Vivent les Belges, À bas le Kaiser, nous ne travaillerons pas pour l'Allemagne.» Ils arrivèrent enfin à Soltau où ils refusèrent de travailler. Ils durent subir un véritable martyre à cause de leur héroïque résistance. Ils connurent la faim et le froid, les mauvais traitements et les coups de crosse de fusil.

Il y avait parmi eux des jeunes garçons de 16 ans, des jeunes hommes et des pères de famille. Alphonse Warnier ne put supporter les rigueurs de la déportation et mourut à Soltau le 11-5-1917. Le 2 août 1919, la décoration de l'Ordre de Léopold II avec rayure d'or fut octroyée à titre posthume à Alphonse Warnier.

Les autres nous revinrent anémiés après plusieurs mois de captivité. Leur santé resta longtemps affaiblie. D'aucuns même souffrent à tel point qu'ils sont dans l'impossibilité de travailler.

Nos malheureux exilés n'étaient pas encore arrivés à Soltau, que des pétitions en masse signées par les parents arrivaient à l'Évêché de Namur. Sa Grandeur Mgr Heylen les appuya de son Autorité et les remit au Gouverneur-Général en même temps qu'une lettre de protestation contre l'illégalité de la déportation.

Sur l'ordre de Sa Grandeur, des messes furent régulièrement chantées à l'intention des déportés et des prisonniers de guerre. Des collectes furent faites à domicile et dans les églises pour envoyer des vivres et des vêtements à ces exilés.

On ne pourra jamais assez remercier Mgr Heylen de tout le dévouement paternel dont il fit preuve à l'égard de ses diocésains qui gémissaient dans les camps allemands.

Les déportés de Somme-Leuze étaient :

MM. Jos. Antoine, Paul Antoine, Vincent Antoine. Léon Barthélemi, Lambert Barzin, Nestor Barzin, Joseph Collin, Camille Courtois, Joseph Fourneau, Désiré Franco, Léon Gaspard, Émile Godefroid, Joseph Hansotte, Joseph Jamagne, Jean Laboureur, Jules Laboureur, Joseph et Théophile Lallemand, Joseph Pirkin, Alphonse Lambert et Noël Warnier.

Ceux de Petite-Somme et de Septon étaient :

MM. Léon Dujardin, Achille Demarche, Charles Marcin, Jos. Warnier qui resta un an dans les environs de Charleville.

Nos Soldats

La paroisse fournit à l'armée 26 soldats :

MM. Barzin Antoine, Barzin Hubert, Barzin Jules, Beguin Isidore, Bresmal Antoine, Cibour Faustin, Cibour Henri, capitaine commandant de la Force Publique au Congo ; il prit part à la guerre contre les Allemands lors de la prise de Tabora, fut blessé pendant un combat et refusa de se faire transporter à l'arrière, ce qui lui valut d'être cité à l'ordre du jour des Troupes de l'Est le 10-6-1916 pour : «Au combat de Kokowami le 6-6-16 (Afrique orientale allemande) bien que blessé dès le début de l'action, n'avoit cessé de s'occuper de sa batterie, et n'avoit consenti à se laisser évacuer qu'après le combat terminé.»

Ce brave et vaillant officier reçut les sept décorations suivantes :

1. de l'Etoile du Service, 1^{er} nov. 1906 ;
2. de la médaille en or de l'Ordre Royal du Lion, 1-7-11 ;
3. de Chevalier de l'Ordre Royal de la Couronne avec palmes, 1-7-14 ;
4. de Chevalier de l'Ordre Royal du Lion, 3-7-17 ;
5. de la Croix de Guerre Belge, le 1-7-17 ;
6. de la Croix de Guerre Française avec palmes, 1-7-18 ;
7. de la médaille commémorative des campagnes d'Afrique, 1-7-18.

M. le capitaine-commandant Cibour Henri est retourné au Congo pour le 5^e terme, en août 1919.

Les autres soldats furent : Courtois Adolphe, sergent du génie, Cavrenne Joseph, Collin Joseph, Collin Henri, Devillers Fernand, Dubuisson Henri, Lemailloux Arthur, Fourneau Cyrille, Gaspard Joseph, Hollande, Hougardy Auguste, Jamotton Hubert, Marcin Joseph, Marchand Oscar, Ruelle Joseph, Vanros Victor, Renard Jos., et MM. le Comte René de Vaux de Petite-Somme et Bernard Jos. de Septon s'engagèrent volontairement.

Les blessés et les morts

M. Beguin Isidore était brancardier. En allant sous le feu de l'ennemi rechercher son capitaine qui était tombé blessé, il fut atteint à la jambe par un éclat d'obus. Le capitaine fut coupé en deux pendant que Béguin le rapportait dans les lignes belges.

Barzin Antoine, Dubuisson Henri furent aussi blessés. Ils sont tous bien guéris.

Ruelle Joseph reçut à la tête une blessure qui lui ôta l'usage de la raison.

Nous avons à déplorer la mort de trois soldats : MM. Devillers Fernand, tombé glorieusement le 12 sept. 1914 à Rotselaer, et Fourneau Cyrille, de Petite-Somme. Ce dernier est mort à l'hôpital de Rennes le 21 mai 1915 d'une maladie contractée dans les tranchées de l'Yser et Lemailloux Arthur, tué à Bioul.

Kaye Jos, qui avait voulu aller au front belge, fut arrêté et interné à Munster. Il mourut d'un accident de mines à Werne le 8 octobre 1915.

Les prisonniers de guerre

Après la prise du front d'Andoye par les Allemands, les soldats Bresmal Antoine, Gaspard Joseph, Jamotton Hubert, purent échapper à l'ennemi. Ils revinrent à Somme-Leuze et pendant deux mois restèrent cachés, puis vers Noël 1914, ils voulurent se rendre en Hollande pour rejoindre l'armée belge à l'Yser. Arrêtés en cours de route, ils furent faits prisonniers et on les interna à Giessen (Allemagne).

MM. Renard Joseph, Marchand Oscar et Cavrenne Joseph furent faits prisonniers à Bioul et internés à Soltau.

Lors de la prise d'Anvers, le soldat Hollande Hypp. passa en Hollande.

Les prisonniers eurent beaucoup à souffrir dans les camps allemands. Ils rentrèrent à Somme-Leuze deux mois après l'Armistice.

Arrivée de troupes allemandes le 1^{er} novembre 1918

Quelques soldats nous arrivèrent avec armes et bagages le 1^{er} nov. 1918. Le lendemain, il en vint 600 pour rester 13 jours chez nous. Ils venaient de Fraiture (Charleroi). Il y en avait dans toutes les maisons.

Le 11 novembre, l'armistice fut signé et ils partirent le 13. D'autres troupes de retour, les remplacèrent jusqu'au 19 nov. Elles ne logeaient qu'une nuit au village. Le 21, le retour des troupes allemandes était terminé. Ils ne commirent pas trop de déprédations.

Les Anglais les suivirent de près. Les uns séjournèrent chez nous pendant 8 jours, les autres pendant 15 jours.

Les Français logèrent deux nuits au village.

Nos Alliés se comportèrent fort bien pendant leur passage à Somme-Leuze.

Petite-Somme et Septon eurent à héberger des Anglais pendant 3 mois.

Après leur départ, la vie normale reprit dans la paroisse.

Les réfugiés français

Le 20 avril 1917, il arriva à Somme-Leuze un convoi de 259 réfugiés de Lens (Pas-de-Calais).

On eut bien de la peine à les loger dans les maisons du village. Les vivres manquaient à la population et à ces pauvres exilés, qui n'avaient pour se restaurer qu'une maigre soupe, à midi, et un peu de pain sans beurre ni graisse.

Les pommes de terre étaient rares, et les œufs augmentèrent de prix parce qu'on se les disputait. Ces réfugiés partirent pour la France en plusieurs fois.

Le 1^{er} départ se fit le 4 août 1917, à 4 heures du matin.

Le 2^e eut lieu le 5 août à 5 h. du matin.

Le 3^e se fit le 9 novembre 1917.

En juillet 1917, Petite-Somme et Septon reçurent 40 réfugiés de Lincelles. Ils partirent le 13 novembre 1917.

Le 27 février 1918, Somme-Leuze eut à héberger 143 réfugiés volontaires de Valenciennes, de St-Saulve et des environs. Ils furent rapatriés le 23 juillet 1918. Ils partirent à minuit.

Un groupe d'une cinquantaine de réfugiés qui habitaient les environs d'Havelange furent envoyés chez nous par les Allemands en septembre 1918. Ils retournèrent en France le 18-1-1919. M. Debove, curé français, habita Pe-

tite-Somme.

Les réfugiés de Lens étaient fort turbulents et peu chrétiens, à l'exception d'une cinquantaine qui fréquentaient fort bien l'église.

Les autres étaient plus calmes et plus religieux. Cinq de ces réfugiés moururent dans la paroisse et reçurent chrétiennement les sacrements. Il y eut trois décès à Somme-Leuze, 1 à Petite-Somme et 1 à Septon.

LES FÊTES DE LA VICTOIRE

À Somme-Leuze

Le 14 septembre 1919, la paroisse de Somme-Leuze fêta dignement ses soldats revenus tous en bonne santé, ses prisonniers civils et ses déportés.

Le matin, à 10 h., une messe solennelle fut chantée pour ces braves. Les soldats Courtois Adolphe, Renard Joseph, Hougardy Auguste, Cibour Faustin, Jamotton Hubert, Bresmal Antoine, étaient dans le chœur en uniforme.

M. le Curé prononça un discours patriotique.

A 2 h. de l'après-midi, la foule se réunit auprès de la maison Tirtiaux où un kiosque avait été dressé.

M. le Bourgmestre reçut les soldats à qui il remit des médailles commémoratives, après avoir félicité ces braves.

M. le sergent Courtois Ad. répondit au nom de ses compagnons.

La fanfare de Petit-Han exécuta la Brabançonne, puis des jeunes filles vêtues de blanc chantèrent des chants patriotiques.

Un cortège où figuraient des chars fleuris circula dans tout le village.

De nombreux arcs de triomphe ornaient les rues. Des guirlandes et des drapeaux tricolores ornaient les maisons.

Le mardi suivant, un service solennel fut célébré pour les victimes du 20 août 1914 et pour Kaye Joseph et Warnier Alphonse, morts en Allemagne, puis on se rendit au cimetière pour bénir les tombes des victimes.

À Septon

La commune de Septon fêta aussi ses soldats et ses déportés le dimanche 28 septembre par une messe solennelle chantée à Palenge.

Malgré la pluie, un cortège avec chars fleuris parcourut la commune en passant sous les arcs de triomphe. Des discours furent prononcés à Septon auprès de la maison communale par M. Clavier Isidore, échevin, au nom de la commune, par M. Guillaume Léon, au nom du comité des fêtes de Septon, puis par M. l'adjudant Comte René de Vaux, de Petite-Somme, au nom des soldats.

Le cortège se rendit ensuite au château de Petite-Somme où un repas fut servi à tous les soldats, à tous les déportés et aux autres personnes présentes. De nombreuses bouteilles de vin furent vidées à cette occasion et la fête se termina vers le soir.

Le lundi, un service fut chanté à Petite-Somme pour les soldats de la commune morts pour la Patrie et M. le Curé fit l'éloge funèbre des soldats Devillers Fernand, tué à Rot-selaer, Fourneau Cyrille, mort à Renne (France), Lemailloux Arthur, tué dans les environs de Bioul.

Ces fêtes furent clôturées par un splendide feu d'artifice, don de M^{me} la Comtesse de Vaux de Petite-Somme.

Monuments commémoratifs de la guerre

Un souvenir aux morts

La commune élèvera au moyen de souscription, un monument aux victimes du 20 août 1914.

La chapelle du Sacré-Cœur

Les paroissiens qui furent préservés des massacres remirent à M. le Curé une somme de 1.400 frs pour la construction d'une chapelle qui sera érigée au Pays-du-

Roi en l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus. Des plaques commémoratives rappelleront le souvenir des victimes de la barbarie allemande et les noms des soldats morts pour la Patrie et ceux des deux jeunes hommes morts en Allemagne.

Cette chapelle coûtera environ 2.000 frs. Que le Sacré-Cœur comble de ses bénédictions ces généreux paroissiens qui ont su se montrer reconnaissants pour les bienfaits reçus.

Sacré-Cœur de Jésus, protégez-nous !



Monument aux morts 14-18 et 40-45 à Somme-Leuze, œuvre de Hubert Barzin, un ancien de l'Yser (aujourd'hui à proximité de l'école et de l'église).



Chapelle consacrée au Sacré-Cœur, construite en 1919 rue du Pays du Roi à la mémoire des civils tués en août 1914, rebâtie en 1985 dans l'ancien cimetière.



Plaque commémorative située dans la chapelle du Sacré-Cœur.

En 4^e de couverture, photos extraites des livres «La Belgique et la Guerre», tome II, «L'invasion allemande», par Joseph Cuvelier, Bruxelles, Henri Bertels, éditeur, 1921 - Et «Documents pour servir à l'Histoire de l'invasion allemande dans les provinces de Namur et de Luxembourg» par le Chanoine Jean Schmitz et Dom Norbert Nieuwland - Première partie «À proximité de la frontière - Les premières journées de l'invasion», G. Van Oest & C^{ie}, éditeurs, 1919.



En haut : Elvire, Maria et Fulvie Pirottin ; en bas : leur père Isidore Pirottin et son fils Hector Pirottin.

Le 20 août 1914, à 15 h., les Allemands incendièrent la ferme de Bayr à Somme-Leuze sous le prétexte qu'on avait tiré sur eux. Toute la famille Pirotin tâcha de fuir pour échapper aux flammes. Isidore Pirottin subit une affreuse blessure au bras gauche qu'on dut lui amputer. Ses filles Fulvie (22 ans), Maria (20 ans) et Elvire (18 ans), ainsi que son fils Hector (14 ans) furent blessés par balles. Son fils Ernest (11 ans) put s'échapper dans les bois et s'y cacha mais il y gagna une péritonite qui l'emporta. Son épouse Maria Beguin (56 ans) et sa fille Olga (27 ans), épouse du gendarme Jordan, furent tuées au moment où elles sautèrent par la fenêtre.



Rosalie LAFFUT, veuve Gouverneur, repoussée dans les flammes, à Somme-Leuze avec sa fille et ses trois petites-filles.



Laurence DAMOISEAU, petite-fille de Rosalie Laffut, de Somme-Leuze.



Henriette DAMOISEAU, petite-fille de Rosalie Laffut, de Somme-Leuze.



Augustin GOUVERNEUR tué à Somme-Leuze.